

## **Rapport de gestion**

**Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le  
30 septembre 2019**



**550 Burrard Street, Suite 1188  
Vancouver, Colombie-Britannique  
V6C 2B5**

**Tél. : (604) 687-4018  
Télec. : (604) 687-4026**

**Rapport de gestion**

Le présent rapport de gestion daté du 31 octobre 2019 d'Eldorado Gold Corporation contient de l'information qui, de l'avis de la direction, est pertinente pour l'évaluation et la compréhension de la situation financière consolidée et des résultats d'exploitation consolidés de la société au 30 septembre 2019 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date. Le rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par ailleurs, le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement avec les états financiers consolidés audités annuels pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « Eldorado », « nous » ou « la société » désignent Eldorado Gold Corporation. L'expression « le trimestre considéré » désigne le troisième trimestre de 2019.

**Déclarations et informations prospectives**

Le présent rapport de gestion contient des déclarations et des informations prospectives et devrait être lu à la lumière des facteurs de risque décrits aux rubriques « Gestion des risques » et « Déclarations et informations prospectives » du présent rapport de gestion. L'information supplémentaire figurant au présent rapport de gestion, les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 et la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que des communiqués de presse ont été déposés par voie électronique au moyen du Système électronique d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et de l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval system (« EDGAR »), et sont disponibles en ligne dans le profil d'Eldorado au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), au [www.sec.gov/edgar](http://www.sec.gov/edgar) et sur le site Web de la société ([www.eldoradogold.com](http://www.eldoradogold.com)).

**Mesures non conformes aux IFRS et abréviations**

Certaines mesures non conformes aux IFRS figurent au présent rapport de gestion, y compris le prix moyen réalisé de l'or par once vendue, les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue, les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue, les charges tout inclus liées au maintien et les charges tout inclus liées au maintien par once vendue, le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée), le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action, le fonds de roulement, le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »), le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation du fonds de roulement et les investissements de maintien. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, il s'agit de mesures communes de la performance, mais ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La société est d'avis que ces mesures, en sus de l'information préparée conformément aux IFRS, fournissent aux investisseurs de l'information utile pour les aider à évaluer le rendement de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Par conséquent, ces mesures, fournies à titre d'information supplémentaire, ne sauraient être prises isolément ni se substituer aux mesures de performance établies selon les IFRS. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les abréviations suivantes peuvent être utilisées dans le présent document : Or (« Au »); grammes par tonne (« g/t »); tonne (« t »); kilomètre (« km »); mètre (« m »); kilotonne (« kt »); pourcentage (« % ») et; unité génératrice de trésorerie (« UGT »).

**Monnaie de présentation et montants dans les tableaux**

À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains (« \$ US ») et tous les montants présentés dans les tableaux sont libellés en millions de dollars américains, sauf les montants par action, ou par once. En raison de l'arrondissement des chiffres, il se peut que le total des chiffres présentés dans le présent rapport de gestion ne corresponde pas exactement aux totaux fournis.

**Table des matières**

| <b>Rubrique</b>                                                                                                                   | <b>Page</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Eldorado en bref                                                                                                                  | 4           |
| Faits saillants du troisième trimestre de 2019 et de périodes ultérieures                                                         | 5           |
| Examen des résultats financiers                                                                                                   | 6           |
| Mise à jour des activités                                                                                                         | 11          |
| Projets de mise en valeur                                                                                                         | 17          |
| Prospection et évaluation                                                                                                         | 18          |
| Résultats trimestriels                                                                                                            | 19          |
| Situation financière et situation de trésorerie                                                                                   | 19          |
| Information sur les actions en circulation                                                                                        | 23          |
| Mesures non conformes aux IFRS                                                                                                    | 23          |
| Gestion des risques                                                                                                               | 34          |
| Questions comptables                                                                                                              | 35          |
| Contrôle interne à l'égard de l'information financière                                                                            | 39          |
| Personne qualifiée                                                                                                                | 40          |
| Déclarations et informations prospectives                                                                                         | 40          |
| Mise en garde à l'intention des investisseurs américains à l'égard des estimations de ressources mesurées, indiquées et présumées | 42          |
| Information sur la société                                                                                                        | 43          |

## Eldorado en bref

Eldorado Gold est un producteur canadien d'or et de métaux de base qui compte plus de 25 ans d'expérience en matière de découverte, de construction et d'exploitation de mines en Europe, en Asie et en Amérique. Inscrite à la Bourse de Toronto (TSX : ELD) et à la Bourse de New York (NYSE : EGO), la société se concentre sur la création de valeur pour ses parties prenantes à chaque étape du processus d'exploitation minière.

Eldorado exerce ses activités à l'échelle mondiale et détient des actifs en Turquie, au Canada, en Grèce, en Roumanie, en Serbie et au Brésil. La société exploite cinq mines, soit Kişladağ et Efemçukuru dans l'ouest de la Turquie, Lamaque au Canada ainsi qu'Olympias et Stratoni dans le nord de la Grèce. Kişladağ, Efemçukuru et Lamaque sont des mines d'or en propriété exclusive, tandis qu'Olympias et Stratoni, détenues à 95 %, sont des exploitations polymétalliques. Olympias produit trois concentrés contenant du plomb-argent, du zinc et de l'or. Stratoni produit deux concentrés contenant du plomb-argent et du zinc.

Le portefeuille de production d'Eldorado est complété par un projet dont la mise en valeur se situe à une étape avancée, soit le projet or-cuivre Skouries (détenu à 95 %) dans le nord de la Grèce. Skouries est actuellement en mode surveillance et entretien. Eldorado collabore avec le gouvernement grec à la mise en place des conditions nécessaires à la reprise complète de la construction. Il s'agit notamment d'un cadre réglementaire stable et d'assurances qui fournissent une protection appropriée des investisseurs étrangers directs et le règlement des différends, ainsi que l'approbation réglementaire des permis et des études techniques ultérieures.

Le portefeuille d'Eldorado comprend également d'autres projets de mise en valeur :

- Perama Hill (100 %), or-argent, Grèce;
- Certej (80,5 %), or, Roumanie;
- Tocantinzinho (100 %), or, Brésil.

Les mines en exploitation et les projets de mise en valeur de la société offrent d'excellentes occasions en matière de croissance des réserves grâce à la prospection des zones situées à proximité des mines, la mise en œuvre de programmes à Lamaque, à Efemçukuru, à Olympias et à Stratoni en 2019. Eldorado poursuit également des programmes de prospection à un stade précoce dans des régions très prometteuses afin d'assurer une croissance à faible coût fondée sur les découvertes.

La stratégie d'Eldorado consiste à se concentrer sur les territoires qui offrent des possibilités de croissance à long terme et un accès à des actifs de haute qualité. La mise en œuvre de cette stratégie repose sur la solidité des équipes nationales et des relations avec les parties prenantes de la société. La société compte une main-d'œuvre hautement qualifiée et dévouée de plus de 4 500 personnes dans le monde, et la majeure partie des employés et des membres de la direction sont des ressortissants du pays où la société exerce ses activités.

Eldorado s'efforce de créer de la valeur pour tous ses intervenants, au moyen de découvertes et d'acquisition d'actifs de haute qualité, de la mise en valeur et l'exploitation de mines de calibre mondial, de l'accroissement des ressources et des réserves, de la gestion responsable des impacts et la création d'occasions pour les collectivités locales.

## Faits saillants du troisième trimestre de 2019 et de périodes ultérieures

- **La prolongation de la durée d'utilité de la mine à Kışladağ est soutenue par des résultats de tests récents :** L'enlèvement de la couche de morts-terrains pour soutenir la prolongation de la durée d'utilité de la mine à Kışladağ est en cours. Les résultats de tests récents confirment que la récupération après lixiviation de matériaux plus profonds sur des cycles de 250 jours permet de prolonger la durée d'utilité de la mine au-delà des trois années que la société a actuellement prévues. Les tests se poursuivent, et la société prévoit mettre à jour ses prévisions à long terme pour Kışladağ en fonction des résultats, qui devraient être disponibles au premier trimestre de 2020.
- **Les permis pour le projet Skouries et la mine Olympias ont été reçus :** Les permis permettent, entre autres, l'installation d'équipements électriques et mécaniques à Skouries et à Olympias. Après le trimestre, la société a également obtenu le permis de construction de Skouries, ce qui permettra à la société de commencer l'installation du concentrateur, ainsi que le consentement du Conseil central d'archéologie de relocaliser un ancien four minier de la zone à ciel ouvert de Skouries, sous réserve de l'approbation ministérielle.
- **Accélération de la production réussie à la mine Lamaque :** La mine Lamaque a amorcé sa production commerciale en avril 2019 et a connu deux trimestres d'exploitation réussis. En septembre 2019, la société a annoncé qu'elle entreprenait une évaluation économique préliminaire afin d'augmenter la production annuelle moyenne d'environ 130 000 onces d'or pour la porter à environ 170 000 onces d'or.
- **Production d'or du troisième trimestre de 2019 à la hausse et maintien des prévisions annuelles pour 2019 :** La production d'or a totalisé 101 596 onces au cours du trimestre considéré et, pour les neuf premiers mois de 2019, elle s'est établie à 276 376 onces. La production trimestrielle comprend 32 037 onces de Lamaque dans son deuxième trimestre de production commerciale, et a été contrebalancée par une diminution de la production à Olympias par suite de la réduction du tonnage acheminé à l'usine de traitement.
- **BAIIA stable :** L'accroissement du volume des ventes au cours du trimestre considéré a donné lieu à un bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») de 73,2 millions de dollars. Le BAIIA ajusté de 75,9 millions de dollars exclut l'incidence de la charge de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie.
- **Accroissement des liquidités :** À la clôture du trimestre considéré, la société disposait de liquidités d'environ 322 millions de dollars, dont 134,9 millions de dollars sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de dépôts à terme, ainsi que d'un montant d'environ 187 millions de dollars en vertu de sa facilité de crédit renouvelable de 250 millions de dollars, un montant de 63 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable étant prévu pour garantir l'exécution de certaines obligations de remise en état en lien avec ses activités.
- **Bénéfice net par action positif :** Le bénéfice net attribuable aux actionnaires s'est chiffré à 4,2 millions de dollars pour le trimestre considéré, ou 0,03 \$ par action. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 7,5 millions de dollars, ou 0,05 \$ par action, après ajustement pour tenir compte de la charge d'impôt différé hors trésorerie liée aux fluctuations des cours de change.

**Examen des résultats financiers**

|                                                                                                                    | Trimestres clos les<br>30 septembre |          | Périodes de neuf mois<br>closes les 30 septembre |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------|--------------------------------------------------|----------|
|                                                                                                                    | 2019                                | 2018     | 2019                                             | 2018     |
| Produits <sup>1)</sup>                                                                                             | 172,3 \$                            | 81,1 \$  | 426,0 \$                                         | 366,1 \$ |
| Produits tirés de l'or <sup>1)</sup>                                                                               | 150,2 \$                            | 76,0 \$  | 355,6 \$                                         | 312,8 \$ |
| Or produit (en onces) <sup>2)</sup>                                                                                | 101 596                             | 84 783   | 276 376                                          | 273 261  |
| Or vendu (en onces) <sup>1)</sup>                                                                                  | 99 241                              | 64 589   | 256 000                                          | 245 400  |
| Prix moyen réalisé de l'or (en \$ l'once vendue) <sup>6)</sup>                                                     | 1 513 \$                            | 1 177 \$ | 1 389 \$                                         | 1 274 \$ |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue) <sup>3), 6)</sup>                                          | 560                                 | 754      | 602                                              | 625      |
| Charges totales décaissées (en \$ l'once vendue) <sup>3), 6)</sup>                                                 | 603                                 | 762      | 641                                              | 647      |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) <sup>3), 6)</sup>                                      | 1 031                               | 1 112    | 998                                              | 944      |
| Bénéfice net (perte nette) pour la période <sup>4), 5)</sup>                                                       | 4,2                                 | (128,0)  | (10,6)                                           | (143,7)  |
| Bénéfice net (perte nette) par action – de base (en \$ par action) <sup>4)</sup>                                   | 0,03                                | (0,81)   | (0,07)                                           | (0,91)   |
| Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) <sup>4), 5), 6)</sup>                                                    | 7,5                                 | (21,9)   | (14,7)                                           | (9,5)    |
| Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action – (en \$ par action) <sup>4), 5), 6)</sup>                    | 0,05                                | (0,14)   | (0,09)                                           | (0,06)   |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement <sup>6), 7)</sup> | 62,9                                | (1,7)    | 108,6                                            | 60,4     |
| Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à terme                                                            | 134,9 \$                            | 385,0 \$ | 134,9 \$                                         | 385,0 \$ |

1) Exclut les ventes de stocks extraits à Lamaque et Olympias (premier trimestre de 2018) au cours de la période de production précommerciale.

2) Comprend la production précommerciale de Lamaque et d'Olympias (premier trimestre de 2018).

3) Les produits tirés des sous-produits sont portés en compensation des charges d'exploitation décaissées.

4) Attribuable aux actionnaires de la société.

5) Se reporter au rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) avec le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

6) Ces mesures sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir une analyse de ces mesures non conformes aux IFRS ou d'autres explications les concernant.

7) Les montants pour 2018 ont été ajustés pour refléter les reclassements des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les périodes courantes.

**EXAMEN DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE*****Production, ventes et produits***

Au troisième trimestre de 2019, la société a produit 101 596 onces d'or, comparativement à 84 783 onces au troisième trimestre de 2018.

- La production de Kişladağ s'est chiffrée à 35 885 onces au cours du trimestre considéré, soit 5 % de plus par rapport à la production de 34 070 onces enregistrée au troisième trimestre de 2018, en raison de l'empilage de nouveau minerai sur le remblai de lixiviation depuis le début d'avril 2019.
- Lamaque a produit 32 037 onces au cours du trimestre, maintenant de solides taux de récupération et des teneurs en minerai élevées.
- La production d'Efemçukuru a atteint 25 733 onces au cours du trimestre considéré, soit une augmentation de 5 % par rapport à la production de 24 493 onces enregistrée au troisième trimestre de 2018, surtout en raison de l'augmentation du tonnage acheminé à l'usine de traitement, en partie contrebalancée par des teneurs moins élevées.
- La production d'Olympias s'est établie à 7 941 onces au cours du trimestre considéré, soit un recul de 38 % par rapport à la production de 12 790 onces inscrite au troisième trimestre de 2018, en raison de la réduction du tonnage acheminé à l'usine de traitement.

Les prévisions de la société visant la production consolidée pour l'exercice complet demeurent inchangées par rapport à la fourchette publiée antérieurement de 390 000 à 420 000 onces d'or en fonction de charges d'exploitation décaissées de 550 \$ à 600 \$ l'once d'or vendue et de charges tout inclus liées au maintien oscillant d'entre 900 \$ et 1 000 \$ l'once d'or vendue.

Les ventes d'or provenant des activités commerciales ont totalisé 99 241 onces au troisième trimestre de 2019, comparativement à 64 589 onces au troisième trimestre de 2018. La hausse de 54 % du volume des ventes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent découle principalement de la vente de 31 122 onces qui ont été générées par Lamaque au cours de son deuxième trimestre de production commerciale.

Le prix moyen réalisé de l'or au troisième trimestre de 2019 était de 1 513 \$ l'once, soit 29 % de plus que le prix moyen réalisé de 1 177 \$ l'once d'or au troisième trimestre de 2018, ce qui reflète un prix de l'or élevé tout au long du trimestre considéré. Le total des produits s'est établi à 172,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 81,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en raison de la hausse du volume des ventes d'or et de celle du prix moyen réalisé de l'or.

Le total des produits s'est établi à 426,0 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, soit une augmentation de 16 % par rapport au total des produits de 366,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Cette augmentation s'explique principalement par les produits de 78,5 millions de dollars générés par Lamaque depuis le début de l'exploitation commerciale en avril 2019 et par les produits supplémentaires de 19,9 millions de dollars tirés de Efemçukuru en raison d'une production accrue et de prix de l'or plus élevés. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la diminution de 62,5 millions de dollars des produits tirés de Kişladağ attribuable à la production moindre qui a été enregistrée au premier semestre de l'exercice en raison de l'interruption de l'extraction minière et de l'empilage de minerai sur le remblai de lixiviation entre avril 2018 et mars 2019.

**Rendement des coûts unitaires**

Au troisième trimestre de 2019, les charges d'exploitation décaissées se sont établies en moyenne à 560 \$ l'once vendue, en baisse par rapport à 754 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2018, et les charges d'exploitation décaissées se sont élevées en moyenne à 602 \$ l'once vendue pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, en baisse par rapport à 625 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. L'amélioration pour le trimestre et la période de neuf mois découle surtout de l'accélération de l'extraction, du concassage et de l'empilage sur le remblai de lixiviation de Kışladağ à partir d'avril 2019, et de la répartition partielle des coûts de traitement vers les stocks d'or placés sur les remblais de lixiviation, ce qui a été en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'exploitation décaissées par once vendue à Olympias en raison des niveaux de production moins élevés et à Efemçukuru en raison des frais de transport et de traitement plus élevés.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue se sont établies en moyenne à 1 031 \$ au troisième trimestre de 2019, comparativement à 1 112 \$ au troisième trimestre de 2018, ce qui reflète la baisse charges d'exploitation décaissées par once vendue, partiellement compensée par une hausse des dépenses d'investissement de maintien au cours du trimestre considéré par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement de maintien pour ce qui est des activités liées à l'or ont totalisé 30,0 millions de dollars (302 \$ l'once vendue) au troisième trimestre de 2019, comparativement à 21,2 millions de dollars (187 \$ l'once vendue) au troisième trimestre de 2018, principalement en raison de l'inclusion des dépenses d'investissement de maintien de 15,9 millions de dollars à Lamaque se rapportant à la mise en valeur souterraine et aux travaux d'agrandissement du bassin de retenue. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue se sont établies en moyenne à 998 \$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, une augmentation comparativement à 944 \$ au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse des charges tout inclus liées au maintien par once vendue à Olympias en raison des niveaux de production moins élevés et à Efemçukuru en raison des frais de transport et de traitement plus élevés.

**Autres charges**

Les charges de prospection et d'évaluation ont diminué, passant de 8,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 à 2,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 et de 26,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 à 10,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. La diminution enregistrée pour les deux périodes reflète l'accent continu mis sur l'expansion des ressources des sites déjà connus aux sites visés par les activités minières et les projets de mise en valeur de la société.

Des coûts fixes des mines de 2,5 millions de dollars relativement à Skouries, à Perama Hill et à Vila Nova ont été comptabilisés au cours du trimestre considéré, en baisse par rapport à 4,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. La baisse est attribuable à la reprise des activités d'extraction, de concassage et d'empilage du minerai sur le remblai de lixiviation de Kışladağ à partir d'avril 2019. Au cours du troisième trimestre de 2018, une partie des coûts afférents à Kışladağ ont été inclus dans les coûts fixes des mines dans la période au cours de laquelle les activités d'extraction et de concassage ont été suspendues. Les coûts fixes des mines ont augmenté, passant de 11,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 à 14,0 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. L'augmentation découle en grande partie des coûts fixes plus élevés des mines à Kışladağ au premier trimestre de 2019 du fait que la mine se préparait à reprendre ses activités en avril 2019.

Les charges générales et administratives, établies à 7,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 et à 22,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, ont diminué par rapport à celles respectivement de 10,9 millions de dollars inscrites au troisième trimestre de 2018 et de 33,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Cette diminution enregistrée pour les deux périodes reflète surtout l'affectation aux coûts de production, à partir de 2019, de charges générales et administratives liées au soutien de l'exploitation de bureaux situés au pays.

Les autres produits se sont établis à 0,9 million de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 6,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, et ils rendent compte d'une baisse de 3,0 millions de dollars des produits d'intérêts découlant de la diminution des soldes de trésorerie au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les autres produits ont totalisé 11,2 millions de dollars, en baisse par rapport à ceux de 13,9 millions de dollars inscrits pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, et ils rendent compte d'un recul de 5,1 millions de dollars des produits d'intérêts découlant d'une diminution des soldes de trésorerie et d'une baisse de 4,5 millions de dollars attribuable aux profits comptabilisés sur les dérivés et les autres placements au cours de l'exercice précédent. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par un profit de 8,1 millions de dollars sur la vente, en juin 2019, de droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie relativement à un bien sis en Turquie. Une tranche de 1,6 million de dollars a été reçue sous forme de trésorerie au moment de la vente. Du produit restant, une tranche de 5,0 millions de dollars a été réglée en octobre 2019 au moyen du transfert d'un permis d'exploration afférent à un bien sis en Turquie et une tranche de 1,5 million de dollars sera réglée en trésorerie en décembre 2019.

Les charges financières ont totalisé 13,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 0,8 million de dollars au troisième trimestre de 2018, et ont totalisé 37,3 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 8,1 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. Ces importantes augmentations enregistrées pour les deux périodes sont attribuables avant tout au fait que l'intérêt n'a plus été inscrit à l'actif à partir du trimestre ouvert après le début de l'exploitation commerciale à Lamaque en avril 2019 et le passage de Skouries en mode surveillance et entretien à la fin de 2018. Au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, des intérêts respectifs de l'ordre de 9,9 millions de dollars et de 24,0 millions de dollars ont été inscrits à l'actif à Skouries et à Lamaque. Les charges financières de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 comprennent également un montant de 3,6 millions de dollars afférent à la radiation des coûts de transaction non amortis résiduels se rapportant au remboursement de la dette en juin 2019.

La charge d'impôt s'est chiffrée à 15,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, y compris des impôts exigibles de 10,1 millions de dollars liés principalement aux établissements en Turquie et des impôts différés de 5,8 millions de dollars découlant de la variation des immobilisations corporelles et de la fluctuation des taux de change. Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 23,5 millions de dollars lié à la dépréciation des actifs liés au remblai de lixiviation de Kışladağ. Pour ce qui est de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la charge d'impôt a été de 29,9 millions de dollars, y compris des impôts exigibles de 40,5 millions de dollars liés principalement aux établissements en Turquie et un recouvrement d'impôt différé de 10,6 millions de dollars lié aux retenues d'impôt sur les distributions de profit intersociétés.

***Bénéfice net attribuable aux actionnaires***

La société a inscrit un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 4,2 millions de dollars (0,03 \$ par action) au troisième trimestre de 2019, comparativement à une perte nette de 128,0 millions de dollars (0,81 \$ par action) au troisième trimestre de 2018. L'amélioration résulte avant tout de l'accroissement du volume des ventes et d'une charge de dépréciation de 117,6 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2018 (94,1 millions de dollars, après recouvrement d'impôt différé) à l'égard des activités de lixiviation en tas à Kışladağ. La perte nette attribuable aux actionnaires pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 s'est chiffrée à 10,6 millions de dollars (perte de 0,07 \$ par action), comparativement à 143,7 millions de dollars (perte de 0,91 \$ par action) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice découle surtout de la baisse des ventes au premier semestre de 2019 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution de la production à Kışladağ par suite de l'interruption de l'extraction minière et de l'empilage de minerai sur le remblai de lixiviation entre avril 2018 et mars 2019. Le volume des ventes a aussi diminué à Olympias au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, en raison d'une production réduite. Le bénéfice net de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 comprend aussi un montant de 11,7 millions de dollars au titre de la reprise partielle de perte de valeur relative à des immobilisations corporelles et des stocks de minerai de fer à la mine Vila Nova, laquelle est actuellement en mode surveillance et entretien. La reprise de perte de valeur a été comptabilisée par suite d'un plan visant la vente de Vila Nova et elle reflète la juste valeur de ces biens établie en fonction de la contrepartie de vente attendue.

Au troisième trimestre de 2019, la société a inscrit un bénéfice net ajusté de 7,5 millions de dollars (0,05 \$ par action), comparativement à une perte nette ajustée de 21,9 millions de dollars (0,14 \$ par action) au troisième trimestre de 2018. Le bénéfice net ajusté inscrit au troisième trimestre de 2019 ne tient pas compte, notamment, d'une charge d'impôt différé de 3,4 millions de dollars liée aux fluctuations des cours de change. La perte nette ajustée au troisième trimestre de 2018 ne tient pas compte de la perte de valeur de 117,6 millions de dollars (94,1 millions de dollars, déduction faite du recouvrement d'impôt différé) associée aux activités de lixiviation en tas à Kışladağ. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a inscrit une perte nette ajustée de 14,7 millions de dollars (0,09 \$ par action), en comparaison d'une perte nette ajustée de 9,5 millions de dollars (0,06 \$ par action) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. La perte nette ajustée inscrite pour l'exercice 2019 à ce jour ne tient pas compte, notamment, du profit de 8,1 millions de dollars sur la vente des droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie, de la reprise de perte de valeur de 11,7 millions de dollars pour Vila Nova, ni de la radiation des coûts de transaction non amortis de 3,6 millions de dollars se rapportant au remboursement de la dette au cours de l'exercice considéré.

## Mise à jour des activités

### Activités liées à l'or

|                                                                           | Trimestres clos les<br>30 septembre |          | Périodes de neuf mois<br>closes les 30 septembre |          |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------|--------------------------------------------------|----------|
|                                                                           | 2019                                | 2018     | 2019                                             | 2018     |
| <b>Total</b>                                                              |                                     |          |                                                  |          |
| Onces produites <sup>1)</sup>                                             | 101 596                             | 84 783   | 276 376                                          | 273 261  |
| Onces vendues <sup>2)</sup>                                               | 99 241                              | 64 589   | 256 000                                          | 245 400  |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup>     | 560 \$                              | 754 \$   | 602 \$                                           | 625 \$   |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup> | 1 031 \$                            | 1 112 \$ | 998 \$                                           | 944 \$   |
| Dépenses d'investissement de maintien <sup>4)</sup>                       | 30,0 \$                             | 12,1 \$  | 56,3 \$                                          | 37,2 \$  |
| <b>Kışladağ</b>                                                           |                                     |          |                                                  |          |
| Onces produites <sup>3)</sup>                                             | 35 885                              | 34 070   | 89 204                                           | 143 814  |
| Onces vendues                                                             | 35 881                              | 34 069   | 89 208                                           | 143 539  |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup>     | 399 \$                              | 890 \$   | 442 \$                                           | 685 \$   |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup> | 566 \$                              | 1 010 \$ | 580 \$                                           | 821 \$   |
| Dépenses d'investissement de maintien <sup>4)</sup>                       | 3,9 \$                              | 3,3 \$   | 8,0 \$                                           | 13,6 \$  |
| <b>Lamaque</b>                                                            |                                     |          |                                                  |          |
| Onces produites <sup>1)</sup>                                             | 32 037                              | 13 430   | 84 855                                           | 19 304   |
| Onces vendues <sup>2)</sup>                                               | 31 122                              | s. o.    | 55 452                                           | s. o.    |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup>     | 480 \$                              | s. o.    | 496 \$                                           | s. o.    |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup> | 1 089 \$                            | s. o.    | 968 \$                                           | s. o.    |
| Dépenses d'investissement de maintien <sup>4)</sup>                       | 15,9 \$                             | s. o.    | 21,2 \$                                          | s. o.    |
| <b>Efemçukuru</b>                                                         |                                     |          |                                                  |          |
| Onces produites                                                           | 25 733                              | 24 493   | 77 524                                           | 71 494   |
| Onces vendue                                                              | 25 583                              | 23 104   | 80 222                                           | 73 957   |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup>     | 591 \$                              | 456 \$   | 596 \$                                           | 503 \$   |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) <sup>4)</sup> | 900 \$                              | 766 \$   | 859 \$                                           | 769 \$   |
| Dépenses d'investissement de maintien <sup>4)</sup>                       | 5,2 \$                              | 5,7 \$   | 14,2 \$                                          | 15,3 \$  |
| <b>Olympias</b>                                                           |                                     |          |                                                  |          |
| Onces produites                                                           | 7 941                               | 12 790   | 24 793                                           | 38 649   |
| Onces vendues                                                             | 6 655                               | 7 416    | 31 118                                           | 27 904   |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once) <sup>1)</sup>            | 1 678 \$                            | 1 058 \$ | 1 268 \$                                         | 643 \$   |
| Charges décaissées tout inclus liées au maintien (en \$ l'once)           | 2 598 \$                            | 1 688 \$ | 1 776 \$                                         | 1 107 \$ |
| Dépenses d'investissement de maintien                                     | 4,9 \$                              | 3,1 \$   | 12,9 \$                                          | 8,3 \$   |

1) Comprend la production précommerciale de Lamaque et d'Olympias (premier trimestre de 2018).

2) Exclut les ventes de stocks produits à Lamaque et à Olympias (premier trimestre de 2018) au cours de la période de production précommerciale. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, 27 627 onces ont été vendues à partir des stocks produits au cours de la période de production précommerciale.

3) Les activités d'extraction, de concassage et d'empilage du minerai sur le remblai de lixiviation en tas ont repris le 1<sup>er</sup> avril 2019 à Kışladağ. Ces activités étaient suspendues depuis avril 2018.

4) Ces mesures sont des mesures non conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir une analyse de ces mesures non conformes aux IFRS ou d'autres explications les concernant.

## Examen trimestriel – Établissements

### Kişladağ

| Données sur l'exploitation <sup>1)</sup>                    | Trimestres clos les<br>30 septembre |          | Périodes de neuf mois<br>closes les 30 septembre |           |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------|--------------------------------------------------|-----------|
|                                                             | 2019                                | 2018     | 2019                                             | 2018      |
| Tonnes de minerai placé sur le remblai                      | 2 607 488                           | —        | 5 287 957                                        | 3 206 494 |
| Teneur de tête du minerai (en g/t Au)                       | 1,12                                | n/a      | 1,11                                             | 1,13      |
| Or (en onces)                                               |                                     |          |                                                  |           |
| - Produites                                                 | 35 885                              | 34 070   | 89 204                                           | 143 814   |
| - Vendues                                                   | 35 881                              | 34 069   | 89 208                                           | 143 539   |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)     | 399 \$                              | 890 \$   | 442 \$                                           | 685 \$    |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) | 566 \$                              | 1 010 \$ | 580 \$                                           | 821 \$    |
| <b>Données financières</b>                                  |                                     |          |                                                  |           |
| Produits tirés de l'or                                      | 53,2 \$                             | 41,2 \$  | 123,1 \$                                         | 185,6 \$  |
| Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement | 8,0                                 | 6,4      | 17,8                                             | 34,9      |
| Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière          | 29,5                                | 4,4      | 63,3                                             | 49,8      |
| Dépenses d'investissement de maintien                       | 3,9 \$                              | 3,3 \$   | 8,0 \$                                           | 13,6 \$   |

1) L'empilage de minerai sur le remblai de lixiviation en tas a été interrompu entre avril 2018 et mars 2019.

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, les activités d'extraction, de concassage et d'empilage du minerai sur le remblai de lixiviation en tas ont repris à Kişladağ à la suite de l'interruption de l'empilage de nouveau minerai sur le remblai de lixiviation depuis avril 2018. La première zone de minerai nouvellement empilé depuis avril 2018 a été mise sous irrigation en avril 2019.

Au troisième trimestre de 2019, la production d'or de Kişladağ s'est chiffrée à 35 885 onces, ce qui reflète une augmentation de 38 % de la production par rapport à celle du deuxième trimestre de 2019 de 26 072 onces en raison de recouvrements bénéficiant du remblai nouvellement empilé depuis avril 2019. Au troisième trimestre de 2018, Kişladağ a produit 34 070 onces d'or, reflétant une diminution de la production en raison de l'interruption des activités d'extraction, de concassage et d'empilage de nouveau minerai en avril 2018.

Les produits tirés de l'or du troisième trimestre de 2019, soit 53,2 millions de dollars, ont augmenté comparativement à ceux de 41,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui reflète avant tout la hausse des prix de l'or et un accroissement de la production au cours du trimestre considéré.

Les charges d'exploitation décaissées par once vendue se sont améliorées, passant de 890 \$ au troisième trimestre de 2018 à 399 \$ au troisième trimestre de 2019. Cette importante amélioration s'explique essentiellement par la répartition des coûts de traitement directement aux onces produites au troisième trimestre de 2018 dans la période au cours de laquelle l'extraction minière était suspendue. Au troisième trimestre de 2019, ces coûts de traitement ont été répartis partiellement vers les stocks importants d'or placés sur les remblais de lixiviation. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les charges d'exploitation décaissées par once vendue ont également bénéficié des initiatives d'accroissement de la productivité des travailleurs mises en place à la reprise des activités d'extraction, de concassage et d'empilage du minerai.

Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue se sont améliorées, passant de 1 010 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2018 à 566 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2019. La diminution est attribuable à la baisse des charges décaissées par once vendue, en partie contrebalancée par une légère augmentation des dépenses d'investissement de maintien, qui sont passées de 3,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 à 3,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2019.

Les résultats de tests récents effectués à Kişladağ confirment que la récupération après lixiviation de matériaux plus profonds sur des cycles de 250 jours permet de proroger la durée d'utilité de la mine au-delà des trois années que la société a actuellement prévues. L'enlèvement de la couche de morts-terrains pour soutenir la prolongation de la durée d'utilité de la mine s'est amorcé en octobre 2019 et se poursuivra jusqu'à la fin de 2019, entraînant des dépenses estimatives de 4,0 millions de dollars. Des tests sont en cours afin de déterminer le taux ultime de récupération par lixiviation en tas de ce matériau et, par conséquent, la durée ultime de la prolongation de la durée

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



d'utilité de la mine. La société prévoit mettre à jour les prévisions à long terme concernant Kışladağ en fonction des résultats de ces tests, qui devraient être disponibles au premier trimestre de 2020.

### Lamaque

| Données sur l'exploitation                                  | Trimestres clos les 30 septembre |         | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre |        |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------|-----------------------------------------------|--------|
|                                                             | 2019                             | 2018    | 2019                                          | 2018   |
| Tonnes de minerai broyé                                     | 147 268                          | s. o.   | 294 648                                       | s. o.  |
| Teneur de tête du minerai (en g/t Au)                       | 7,13                             | s. o.   | 7,22                                          | s. o.  |
| Taux de récupération moyen                                  | 97,4 %                           | s. o. % | 96,5 %                                        | s. o.  |
| Or (en onces)                                               |                                  |         |                                               |        |
| - Produites <sup>1)</sup>                                   | 32 037                           | 13 430  | 84 855                                        | 19 304 |
| - Vendues <sup>2)</sup>                                     | 31 122                           | s. o.   | 55 452                                        | s. o.  |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)     | 480 \$                           | s. o.   | 496 \$                                        | s. o.  |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) | 1 089 \$                         | s. o.   | 968 \$                                        | s. o.  |
| <b>Données financières</b>                                  |                                  |         |                                               |        |
| Produits tirés de l'or                                      | 46,1 \$                          | s. o.   | 78,5 \$                                       | s. o.  |
| Produits tirés de l'argent et des métaux de base            | 0,2                              | s. o.   | 0,4                                           | s. o.  |
| Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement | 14,5                             | s. o.   | 24,9                                          | s. o.  |
| Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière          | 16,0                             | s. o.   | 24,5                                          | s. o.  |
| Dépenses d'investissement de maintien                       | 15,9 \$                          | s. o.   | 21,2 \$                                       | s. o.  |

1) Comprend les 24 735 onces produites à partir du minerai extrait au cours de la période de production précommerciale.

2) Ne comprend pas les 27 627 onces de minerai vendues qui ont été extraites au cours de la période de production précommerciale.

L'exploitation commerciale à la mine Lamaque a débuté en avril 2019. Lamaque a produit 32 037 onces d'or au troisième trimestre de 2019, ce qui traduit l'excellente disponibilité du minerai et le passage à des chantiers d'extraction de minerai à teneur légèrement plus faible, soit une teneur moyenne en or de 7,13 grammes par tonne, comparativement à 7,31 grammes au trimestre précédent. Tout le minerai a été traité à l'usine de Sigma au troisième trimestre de 2019, le taux de récupération moyen de l'or de 97,4 % étant supérieur au taux attendu de 95 %.

Les produits tirés de la vente de 31 122 onces d'or se sont élevés à 46,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 et ils ont bénéficié d'une hausse du prix de l'or.

Au troisième trimestre de 2019, les charges d'exploitation décaissées se sont établies à 480 \$ l'once vendue, ce qui représente une amélioration en comparaison de celles de 517 \$ l'once vendue inscrites au trimestre précédent et reflète le maintien d'une solide production. Les charges tout inclus liées au maintien ont été de 1 089 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2019, en hausse comparativement à celles de 814 \$ l'once vendue inscrites au trimestre précédent, et elles comprennent les dépenses d'investissement de maintien afférentes surtout à la mise en valeur souterraine et aux travaux saisonniers d'agrandissement du bassin de retenue. Au cours du deuxième trimestre de 2019, l'approbation des permis définitifs pour l'installation de gestion des résidus a été obtenue comme prévu et la deuxième étape de la construction de l'usine a débuté. Ces travaux devraient être terminés au quatrième trimestre de 2019.

Les dépenses d'investissement de croissance ont totalisé 5,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, ce qui comprend un montant de 1,5 million de dollars lié au rachat partiel de droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie et les derniers achats de matériel.

La société évalue actuellement la possibilité d'agrandir la mine Lamaque afin de faire passer la capacité moyenne d'environ 1 800 tonnes par jour (« tpj ») à 2 500 tpj et de faire passer la production annuelle moyenne d'environ 130 000 onces d'or à environ 170 000 onces d'or. Les travaux d'évaluation économique préliminaire (« EEP ») de cet agrandissement, qui devrait être terminé au quatrième trimestre de 2019, ont commencé. L'EEP comprendra trois phases distinctes : une descenderie et un système de convoyage de deux kilomètres entre l'usine de Sigma et

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



le niveau de 400 mètres du gisement Triangle; la modernisation de l'usine de Sigma pour en accroître la capacité; la construction d'une usine de pâte pour fournir une solution à long terme en ce qui a trait aux résidus.

### Efemçukuru

| Données sur l'exploitation                                  | Trimestres clos les<br>30 septembre |         | Périodes de neuf mois<br>closes les 30 septembre |         |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|---------|
|                                                             | 2019                                | 2018    | 2019                                             | 2018    |
| Tonnes de minerai broyé                                     | 136 326                             | 120 491 | 388 510                                          | 371 130 |
| Teneur de tête du minerai (en g/t Au)                       | 6,60                                | 7,30    | 7,04                                             | 6,84    |
| Taux de récupération moyen (des concentrés)                 | 93,8 %                              | 94,5 %  | 93,8 %                                           | 94,5 %  |
| Or (en onces)                                               |                                     |         |                                                  |         |
| - Produites                                                 | 25 733                              | 24 493  | 77 524                                           | 71 494  |
| - Vendues                                                   | 25 583                              | 23 104  | 80 222                                           | 73 957  |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)     | 591 \$                              | 456 \$  | 596 \$                                           | 503 \$  |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue) | 900 \$                              | 766 \$  | 859 \$                                           | 769 \$  |
| <b>Données financières</b>                                  |                                     |         |                                                  |         |
| Produits tirés de l'or                                      | 41,3 \$                             | 27,4 \$ | 113,9 \$                                         | 94,0 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement | 9,1                                 | 7,8     | 26,6                                             | 26,2    |
| Bénéfice tiré des activités d'exploitation minière          | 15,6                                | 8,7     | 35,6                                             | 28,8    |
| Dépenses d'investissement de maintien                       | 5,2 \$                              | 5,7 \$  | 14,2 \$                                          | 15,3 \$ |

La production d'or d'Efemçukuru s'est établie à 25 733 onces au troisième trimestre de 2019, comparativement à 24 493 onces au troisième trimestre de 2018. L'augmentation de 5 % de la production est attribuable surtout à une hausse des tonnes de minerai broyé, en partie contrebalancée par une teneur de tête moyenne moins élevée.

Les produits tirés de l'or ont augmenté pour s'établir à 41,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en comparaison de 27,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui s'explique par la hausse du volume des ventes et par les prix de l'or plus élevés au cours du trimestre considéré.

Les charges d'exploitation décaissées se sont établies à 591 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2019, contre 456 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2018, ce qui reflète essentiellement des frais de transport et de traitement plus élevés. Par ailleurs, les taux de pénalité en cas d'impuretés sont légèrement plus élevés en raison de l'évolution de la conjoncture. Au troisième trimestre de 2019, les dépenses d'investissement de maintien ont été de 5,2 millions de dollars, un niveau légèrement inférieur à celui de 5,7 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2018. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont augmenté pour s'établir à 900 \$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à 766 \$ au troisième trimestre de 2018, conformément aux attentes en ce qui a trait aux charges d'exploitation décaissées plus élevées pour le trimestre considéré.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



### Olympias

| Données sur l'exploitation                                    | Trimestres clos les 30 septembre |          | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre |          |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------|-----------------------------------------------|----------|
|                                                               | 2019                             | 2018     | 2019                                          | 2018     |
| Tonnes de minerai broyé                                       | 80 514                           | 90 426   | 224 476                                       | 260 821  |
| Teneur de tête du minerai (en g/t Au)                         | 5,86                             | 7,62     | 6,56                                          | 7,94     |
| Taux de récupération moyen de l'or (des concentrés)           | 84,5 %                           | 82,0 %   | 83,6 %                                        | 82,9 %   |
| Or (en onces) <sup>1, 2)</sup>                                |                                  |          |                                               |          |
| - Produites                                                   | 7 941                            | 12 790   | 24 793                                        | 38 649   |
| - Vendues                                                     | 6 655                            | 7 416    | 31 118                                        | 27 904   |
| Argent (en onces) <sup>2)</sup>                               | 170 776                          | 133 554  | 419 068                                       | 436 763  |
| Plomb (en tonnes) <sup>2)</sup>                               | 1 632                            | 1 227    | 4 169                                         | 4 312    |
| Zinc (en tonnes) <sup>2)</sup>                                | 1 654                            | 1 998    | 5 313                                         | 6 283    |
| Charges d'exploitation décaissées (en \$ l'once vendue)       | 1 678 \$                         | 1 058 \$ | 1 268 \$                                      | 643 \$   |
| Charges tout inclus liées au maintien (en \$ l'once vendue)   | 2 598 \$                         | 1 688 \$ | 1 776 \$                                      | 1 107 \$ |
| <b>Données financières</b>                                    |                                  |          |                                               |          |
| Produits tirés de l'or                                        | 9,6 \$                           | 7,5 \$   | 40,1 \$                                       | 33,8 \$  |
| Produits tirés de l'argent et des métaux de base              | 10,1                             | 1,8      | 30,2                                          | 20,9     |
| Amortissement des immobilisations corporelles et épuisement   | 9,4                              | 5,4      | 31,6                                          | 21,6     |
| (Perte) bénéfice tiré(e) des activités d'exploitation minière | (11,8)                           | (5,8)    | (32,9)                                        | (6,6)    |
| Dépenses d'investissement de maintien                         | 4,9 \$                           | 3,1 \$   | 12,9 \$                                       | 8,3 \$   |

1) Comprend la production précommerciale au premier trimestre de 2018 et les onces payables en concentré Pb/Ag.

2) Quantités produites de métaux payables.

La production d'or d'Olympias s'est chiffrée à 7 941 onces au troisième trimestre de 2019, comparativement à 12 790 onces au troisième trimestre de 2018. La production plus faible de 38 % est imputable surtout à la réduction du tonnage acheminé à l'usine de traitement en raison d'une production limitée de minerai des chantiers d'extraction souterrains, combinée à une teneur de tête moyenne moins élevée. Au cours du trimestre, des mesures visant à accroître les volumes de production ont été mises en place dans des domaines clés des activités, ce qui permettra de soutenir une accélération de la production. Ces mesures comprenaient notamment des ressources en investissement de maintien et d'autres initiatives d'amélioration des activités d'exploitation.

La production d'autres métaux au troisième trimestre de 2019 a compris 170 776 onces d'argent (133 554 onces au troisième trimestre de 2018), 1 632 tonnes de plomb (1 227 tonnes au troisième trimestre de 2018) et 1 654 tonnes de zinc (1 998 tonnes au troisième trimestre de 2018). La production d'argent et de plomb a été plus élevée au troisième trimestre de 2019 qu'au troisième trimestre de 2018 en raison d'une récupération nettement plus élevée malgré une réduction du tonnage acheminé à l'usine de traitement.

Les onces d'or vendues au troisième trimestre de 2019 ont été inférieures à celles du troisième trimestre de 2018, passant de 7 416 à 6 655, en raison d'un taux de production plus bas pour le trimestre considéré et du calendrier des ventes. Les produits tirés de l'argent et des métaux de base ont augmenté s'établissant à 10,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, contre 1,8 million de dollars au troisième trimestre de 2018, en raison du calendrier des ventes et de l'accroissement de la récupération.

Au troisième trimestre de 2019, les charges d'exploitation décaissées se sont établies à 1 678 \$ l'once d'or vendue, comparativement à 1 058 \$ l'once vendue au troisième trimestre de 2018. L'augmentation notable est attribuable à une capacité moindre et à la baisse des volumes de production au troisième trimestre de 2019. La hausse des charges d'exploitation décaissées et l'augmentation des investissements de maintien au cours du trimestre considéré en vue de soutenir les mesures d'amélioration de la production ont donné lieu à des charges tout inclus liées au maintien plus élevées, soit de 2 598 \$ par once vendue au troisième trimestre de 2019, comparativement à 1 688 \$ par once vendue au troisième trimestre de 2018.

En septembre 2019, le ministère grec de l'Énergie et de l'Environnement a délivré un permis autorisant l'installation d'une sous-station électrique modernisée et la construction d'installations auxiliaires. Ces projets seront considérés comme faisant partie du processus de planification annuelle de la société.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



### Stratoni

| Données sur l'exploitation                                           | Trimestres clos les<br>30 septembre |          | Périodes de neuf mois<br>closes les 30 septembre |          |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------|--------------------------------------------------|----------|
|                                                                      | 2019                                | 2018     | 2019                                             | 2018     |
| Tonnes de minerai traité (sèches)                                    | 44 664                              | 37 459   | 129 651                                          | 111 306  |
| Teneur en Pb                                                         | 4,3 %                               | 6,4 %    | 5,1 %                                            | 6,7 %    |
| Teneur en Zn                                                         | 6,9 %                               | 9,2 %    | 8,3 %                                            | 9,4 %    |
| Tonnes de concentré produites                                        | 7 849                               | 9 420    | 27 447                                           | 28 461   |
| Tonnes de concentré vendues                                          | 8 868                               | 2 832    | 30 172                                           | 22 580   |
| Prix moyen réalisé du concentré (\$ la tonne vendue) <sup>1)</sup>   | 1 191 \$                            | 839 \$   | 1 227 \$                                         | 1 265 \$ |
| Charges d'exploitation décaissées (\$ par tonne de concentré vendue) | 1 482 \$                            | 1 476 \$ | 1 301 \$                                         | 1 147 \$ |
| <b>Données financières</b>                                           |                                     |          |                                                  |          |
| Produits tirés du concentré                                          | 10,6 \$                             | 2,4 \$   | 37,0 \$                                          | 28,6 \$  |
| Bénéfice (perte) tiré(e) des activités d'exploitation minière        | (2,5)                               | (1,9)    | (3,3)                                            | (2,1)    |
| Dépenses d'investissement de maintien                                | 2,2 \$                              | — \$     | 4,7 \$                                           | — \$     |

1) Le prix moyen réalisé comprend des ajustements à la valeur de marché.

La production de concentrés de Stratoni s'est élevée à 7 849 tonnes au troisième trimestre de 2019, comparativement à 9 420 tonnes au troisième trimestre de 2018. La baisse découle des teneurs plus faibles, en partie contrebalancées par une augmentation de la capacité de production de minerai.

Les produits ont progressé, passant de 2,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 à 10,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en raison surtout de la hausse des volumes de concentrés vendus attribuable au calendrier des ventes et de l'augmentation du prix moyen par tonne de concentré vendue.

Les charges d'exploitation décaissées du troisième trimestre de 2019 sont demeurées relativement stables par rapport à celles de 1 476 \$ la tonne vendue au troisième trimestre de 2018, s'établissant à 1 482 \$ la tonne vendue.

## **Projets de mise en valeur**

### **Skouries – Grèce**

En septembre 2019, le ministère grec de l'Énergie et de l'Environnement a délivré des permis d'installation électromécanique permettant l'installation d'équipements mécaniques et électriques à l'usine de flottation, ainsi que l'installation d'installations de surface supplémentaires. En octobre 2019, la Société a obtenu le permis de construction qui lui permettra d'entreprendre l'installation du concentrateur à Skouries. De plus, le Conseil central d'archéologie a consenti à la relocalisation d'un ancien four minier de la zone à ciel ouvert de Skouries, sous réserve de l'approbation ministérielle. Bien que Skouries demeure en mode surveillance et entretien dans l'attente d'un redémarrage complet des travaux de construction, certaines activités de construction qui avaient été suspendues en 2017, dont la construction du bâtiment du concentrateur, devraient être terminées au quatrième trimestre de 2019 et au début de 2020 pour protéger les actifs de l'usine. Les dépenses d'investissement pour les travaux de protection des actifs sont estimées à environ 5,0 millions de dollars.

Eldorado continue de travailler avec le gouvernement grec afin d'obtenir les conditions nécessaires pour reprendre la construction complète à Skouries. Celles-ci comprennent l'autorisation de procéder à l'empilage des résidus secs à Skouries, un cadre réglementaire stable et des garanties offrant une protection appropriée des investisseurs directs étrangers et le règlement des litiges, ainsi qu'une approbation réglementaire des permis et des études techniques ultérieurs.

Un montant de 1,9 million de dollars a été dépensé au cours du trimestre pour des activités de surveillance et d'entretien et a été inclus dans les coûts fixes des mines.

### **Perama Hill – Grèce**

Les travaux de ce projet essentiellement suspendu depuis 2014 ont repris. Le travail de mise à jour des modèles économiques en fonction des coûts actuels de construction et de matériel a débuté, tout comme la planification minière tenant compte des coûts d'exploitation et les prix de l'or à jour. Un examen du projet a été entrepris pour évaluer les conditions du site et la conception du projet, compte tenu des modifications des lois, des pratiques d'excellence et des optimisations possibles du site et des processus. La documentation relative aux permis est en cours de réévaluation et de mise à jour. Une fois que les exigences actuelles auront été établies, une nouvelle voie à suivre et un calendrier révisé seront élaborés.

### **Tocantinzinho, au Brésil**

Au cours du deuxième trimestre de 2019, un rapport technique mis à jour a été finalisé pour Tocantinzinho portant la date d'entrée en vigueur du 21 juin 2019 et déposé sur SEDAR le 9 août 2019. Les faits saillants de l'étude, selon un prix de l'or estimé à 1 300 \$, font état d'un taux de rendement interne de 13,4 % et d'une VAN de 216 millions de dollars à un taux d'escompte de 5 %. Si on applique un prix de l'or estimé à 1 500 \$, le taux de rendement interne est de 19,7 % pour une VAN de 409 millions de dollars à un taux d'escompte de 5 %.

### **Vila Nova, au Brésil**

En juillet 2019, la société a conclu une convention de vente visant la mine de minerai de fer de Vila Nova pour une contrepartie en trésorerie de 9 millions de dollars sous réserve de l'obtention par l'acquéreur du financement nécessaire et d'autres conditions de clôture standard. La vente n'a pas été finalisée et la société est actuellement en pourparlers avec d'autres acheteurs potentiels. Vila Nova a été placée en mode surveillance et entretien à la fin de 2014, en attente du raffermissement des prix du minerai de fer. Ainsi, un montant de 11,7 millions de dollars au titre de la reprise partielle de perte de valeur relative à des immobilisations corporelles et des stocks de minerai de fer a été porté dans les résultats du deuxième trimestre de 2019 afin de tenir compte de ces actifs à leur juste valeur estimée établie en fonction de la contrepartie de vente prévue. Un montant de 0,4 million de dollars affecté à Vila Nova au cours du trimestre considéré a été inclus dans les coûts fixes des mines.

### **Certej, en Roumanie**

Au troisième trimestre de 2019, les travaux de conception visant l'optimisation des procédés ont progressé, se concentrant sur des essais d'extraction par flottation à des valeurs massiques moindres. Des travaux de construction mineurs et de la surveillance environnementale se sont également poursuivis sur le site. Des

dépenses de 1,1 million de dollars ont été engagées au cours du trimestre considéré qui ont été portées aux dépenses de prospection et d'évaluation.

**Concentrateur de Kışladağ, en Turquie**

Des études techniques aux fins du projet de concentrateur ont pris fin au premier trimestre de 2019 et les ressources ont été démobilisées et réaffectées.

**Prospection et évaluation**

Les dépenses de prospection et d'évaluation du troisième trimestre de 2019 ont eu trait surtout aux programmes d'expansion des ressources dans les sites déjà connus des propriétés de la société au Canada, en Turquie et en Grèce, à la création de projets et à des projets au stade initial en Turquie, ainsi qu'à des activités d'optimisation des processus au projet Certej, en Roumanie (se reporter à la rubrique « Projets de mise en valeur »).

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées aux fins de la recherche initiale de gisements minéraux ou de la délimitation de ceux-ci, ou de l'évaluation de la faisabilité technique et économique d'un projet. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif lorsqu'il existe des preuves suffisantes étayant la probabilité de générer des rendements économiques positifs dans l'avenir.

Au cours du troisième trimestre de 2019, les dépenses de prospection et d'évaluation ont totalisé 2,8 millions de dollars, dont un montant de 1,1 million de dollars affecté à Certej et le reliquat essentiellement en Turquie et à Lamaque. Toujours au cours du même trimestre, les dépenses inscrites à l'actif comprenaient un montant de 3,2 millions de dollars lié aux programmes d'expansion des ressources à Lamaque, à Efemçukuru, à Olympias et à Stratoni.

À Lamaque, des travaux de forage portant sur 15 122 mètres au cours du trimestre ont visé l'expansion des ressources contenues dans la partie inférieure du gisement Triangle et la mise à l'essai des cibles à un stade précoce à proximité. Les résultats du forage traduisent de nouvelles intersections des zones de cisaillement C7, C9, C9b et C10, ainsi qu'une délimitation plus poussée des zones minéralisées à teneur élevée en stockwerk. Des travaux de forage ont également permis de vérifier des cibles associées à des réseaux de filons d'extension historiquement exploités dans le secteur des plaines P5. Vers la fin du trimestre, des travaux de forage ont débuté au filon 6, où des travaux antérieurs avaient permis d'identifier des minéralisations à haute teneur dans plusieurs zones de cisaillement empilées.

À Efemçukuru, des travaux de forage portant sur 8 255 mètres ont été exécutés au cours du trimestre dans les systèmes filoniens Kokarpinar et dans des filons ciblés dans la paroi inférieure du système filonien Kestane Beleni. Cela comprenait des forages de puits d'extension des zones de ressources présumées à Kokarpinar Sud et des forages de délimitation à Kokarpinar Centre.

À Stratoni, des travaux visant 815 mètres de forage ont ciblé la partie inférieure du gisement Mavres Petres durant le trimestre. Les travaux de forage ont été suspendus au début du trimestre afin de permettre la mise en valeur de plateformes souterraines supplémentaires pour cibler des extensions de minéralisation définies par de récentes interceptions de forage. Vers la fin du trimestre, des forages souterrains ont commencé à la mine Olympias pour vérifier les cibles associées aux lentilles riches en marbre dans la paroi inférieure immédiate des gisements actuels.

## Résultats trimestriels

|                                                     | 2019                | 2019               | 2019              | 2018                | 2018                | 2018               | 2018              | 2017                |
|-----------------------------------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|
|                                                     | Troisième trimestre | Deuxième trimestre | Premier trimestre | Quatrième trimestre | Troisième trimestre | Deuxième trimestre | Premier trimestre | Quatrième trimestre |
| Total des produits                                  | 172,3 \$            | 173,7 \$           | 80,0 \$           | 92,8 \$             | 81,1 \$             | 153,2 \$           | 131,9 \$          | 101,4 \$            |
| Perte de valeur (reprise), après impôt              | —                   | (11,7)             | —                 | 234,4               | 94,1                | —                  | —                 | 37,5                |
| Bénéfice net (perte nette) <sup>1)</sup>            | 4,2 \$              | 12,2 \$            | (27,0) \$         | (218,2) \$          | (128,0) \$          | (24,4) \$          | 8,7 \$            | (20,7) \$           |
| Bénéfice net (perte nette) par action <sup>1)</sup> |                     |                    |                   |                     |                     |                    |                   |                     |
| - de base                                           | 0,03                | 0,08               | (0,17)            | (1,38)              | (0,81)              | (0,15)             | 0,05              | (0,15)              |
| - dilué(e)                                          | 0,03                | 0,08               | (0,17)            | (1,38)              | (0,81)              | (0,15)             | 0,05              | (0,15)              |

1) Attribuable aux actionnaires de la société.

Les produits et le bénéfice ont subi l'incidence des délais de livraison de concentrés d'Efemçukuru au premier trimestre de 2019 qui ont été réglés au deuxième trimestre de 2019. Ce problème lié au calendrier a entraîné une baisse du volume des ventes au premier trimestre de 2019 et une hausse du volume des ventes au deuxième trimestre de 2019.

Le début des activités commerciales à Lamaque au deuxième trimestre de 2019 et à Olympias au premier trimestre de 2018 s'est répercuté sur les produits et le bénéfice net (la perte nette) des périodes subséquentes respectives. L'interruption de l'empilage de nouveau minerai sur le remblai de lixiviation en tas à Kışladağ a eu une incidence négative sur les produits et le bénéfice net au deuxième semestre de 2018 et au premier semestre de 2019.

Le bénéfice net généré aux troisième et quatrième trimestres de 2018 a subi l'incidence défavorable d'une perte de valeur visant les actifs de la société en Grèce et en Turquie.

## Situation financière et situation de trésorerie

### Activités d'exploitation

Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 51,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 14,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, et à 101,6 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 62,6 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. L'augmentation enregistrée pour les deux périodes reflète principalement la hausse du volume des ventes et un prix moyen réalisé de l'or plus élevé au troisième trimestre de 2019. Des paiements d'intérêt de 3,5 millions de dollars ont été effectués au troisième trimestre de 2019 à l'égard de l'emprunt à terme de 200 millions de dollars de la société. Les paiements d'intérêt ont été de 18,6 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 et ils tiennent compte d'intérêts de 14,9 millions de dollars payés au deuxième trimestre de 2019 essentiellement au moment du remboursement des billets de premier rang d'un montant de 600 millions de dollars en juin 2019.

Les variations négatives du fonds de roulement de 11,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 tiennent compte de l'augmentation des stocks et de la diminution des créditeurs et charges à payer au cours du trimestre considéré, en partie contrebalancées par une baisse des débiteurs. La hausse des stocks est surtout liée au remblai de lixiviation en tas de Kışladağ, sur lequel du nouveau minerai a été ajouté au cours du trimestre considéré par suite de la reprise des activités d'extraction et d'empilage en avril 2019. La diminution des créditeurs reflète des paiements d'impôt de 8,6 millions de dollars.

**Activités d'investissement**

La société a consacré 34,8 millions de dollars et 148,7 millions de dollars aux dépenses d'investissement, selon la comptabilité de trésorerie, respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019.

Les dépenses d'investissement de maintien liées aux mines productives, y compris les contrats de location inscrits à l'actif, ont totalisé 33,7 millions de dollars et 62,5 millions de dollars respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019. Les dépenses d'investissement des projets de croissance et de mise en valeur se sont chiffrées à 8,2 millions de dollars et à 44,0 millions de dollars respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois considérés, selon la comptabilité d'exercice. Les écarts entre les dépenses d'investissement selon la comptabilité de trésorerie et la comptabilité d'exercice reflètent avant tout le calendrier des paiements et les achats de matériel par le truchement de contrats de location. Au troisième trimestre de 2019, les dépenses d'investissement des projets de croissance et de mise en valeur de 5,0 millions de dollars à Lamaque ont porté sur le rachat partiel de droits de redevances calculées à la sortie de la fonderie et sur les derniers achats de matériel. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les dépenses d'investissement des projets de croissance et de mise en valeur se rapportent surtout aux dépenses engagées à Lamaque au premier trimestre de 2019, avant le début de l'exploitation commerciale au deuxième trimestre de 2019, et comprennent des intérêts inscrits à l'actif de 3,8 millions de dollars et un produit net de 12,2 millions de dollars tiré des ventes de la production précommerciale au cours du premier semestre de 2019. Les dépenses d'évaluation inscrites à l'actif et liées à des programmes de forage de délimitation se sont établies à 3,2 millions de dollars et à 8,2 millions de dollars respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019.

Les paiements d'intérêt attribuables au financement de projets de construction ou de mise en valeur sont inscrits à l'actif à des fins comptables et inclus dans les activités d'investissement. Les paiements d'intérêt ont été de 3,8 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 et se rapportent à Lamaque. Aucun intérêt n'a été inscrit à l'actif au troisième trimestre de 2019 en raison du début de l'exploitation commerciale à Lamaque en avril 2019 et du passage de Skouries en mode surveillance et entretien à la fin de 2018.

Les sommes injectées au titre des dépenses d'investissement au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont été en partie contrebalancées par des liquidités soumises à des restrictions de 10,5 millions de dollars qui ont été libérées puis affectées pour garantir certaines obligations de remise en état liées aux activités de la société, lesquelles sont désormais garanties aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

**Activités de financement**

Le 5 juin 2019, la société a conclu un placement visant 300 millions de dollars de billets garantis prioritaires de second rang (les « billets garantis prioritaires »), à 98 % de la valeur nominale, portant intérêt au taux nominal de 9,5 % et échéant le 1<sup>er</sup> juin 2024. En mai 2019, la société a également signé une facilité de crédit garantie de premier rang modifiée et mise à jour de 450 millions de dollars (la « troisième convention de crédit modifiée et mise à jour »), constituée de ce qui suit :

- un emprunt à terme non renouvelable de 200 millions de dollars comportant six versements semestriels égaux à compter du 30 juin 2020 (l'« emprunt à terme »);
- une facilité de crédit renouvelable de 250 millions de dollars échéant le 5 juin 2024.

Le produit net tiré des billets garantis prioritaires et de l'emprunt à terme a servi, avec les fonds en caisse de 100 millions de dollars, à rembourser en totalité les billets à 6,125 % échéant en décembre 2020 de la société, d'un montant de 600 millions de dollars. Des intérêts courus de 18,1 millions de dollars ont également été payés au moment du remboursement.

*Billets garantis prioritaires de second rang d'un montant de 300 millions de dollars*

Les intérêts sur les billets garantis prioritaires sont versés semestriellement, le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019. La société a reçu 287,1 millions de dollars dans le cadre de ce placement, déduction faite de l'escompte initial à l'émission de 6,0 millions de dollars, du paiement de commissions et de certains coûts de transaction payés aux prêteurs ou en leur nom totalisant 6,9 millions de dollars. La dette est également présentée déduction faite des coûts de transaction de 2,3 millions de dollars engagés directement par la société dans le cadre du placement. L'escompte, le paiement des commissions et les coûts de transaction initiaux seront amortis sur la durée des billets garantis prioritaires et inclus dans les charges financières. Le produit net tiré des billets garantis prioritaires a servi à rembourser en partie l'encours des billets de premier rang à 6,125 % échéant le 15 décembre 2020 de la société, d'un montant de 600 millions de dollars.

Les billets garantis prioritaires sont garantis par un nantissement de second rang en vertu d'une convention de sûreté générale conclue par la société grevant les biens immobiliers de la société au Canada et les actions de SG Resources B.V., de Túprag Metal, d'Eldorado Gold (Greece) BV, d'Integra Gold Corp. et d'Integra Gold (Québec) Inc., filiales en propriété exclusive de la société.

Les billets garantis prioritaires sont remboursables par la société, en tout ou en partie, contre espèces :

- i) En tout temps avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021, à un prix de remboursement égal à 100 % du montant total en principal des billets garantis prioritaires, des intérêts courus et impayés, plus une prime correspondant au plus élevé des deux montants suivants, soit 1 % du montant en principal des billets devant être remboursés, ou la valeur actualisée des intérêts restants jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021, calculée au taux de rendement des bons du Trésor, majoré de 50 points de base.
- ii) À compter des dates indiquées ci-dessous, au prix de remboursement, exprimé en pourcentage du montant en principal des billets devant être remboursés, comme il est indiqué ci-dessous, majoré des intérêts courus et impayés sur les billets de premier rang garantis :

|                                               |           |
|-----------------------------------------------|-----------|
| 1 <sup>er</sup> décembre 2021                 | 107,125 % |
| 1 <sup>er</sup> décembre 2022 et par la suite | 100,000 % |

Les caractéristiques de remboursement décrites ci-dessus constituent un dérivé incorporé qui a été comptabilisé séparément à sa juste valeur de 1,4 million de dollars lors de la comptabilisation initiale des billets garantis prioritaires et a été inscrit dans les autres actifs. Le dérivé incorporé est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de la juste valeur entre la date de comptabilisation initiale et le 30 septembre 2019 n'a pas été importante.

Les billets garantis prioritaires comportent des clauses restrictives qui limitent notamment la capacité de la société d'engager certaines dépenses d'investissement, d'effectuer des distributions dans certaines circonstances, et de vendre des actifs importants, dans chaque cas, sous réserve de certaines conditions. Au 30 septembre 2019, la société respectait ces clauses restrictives.

Au 30 septembre 2019, la juste valeur de marché des billets garantis prioritaires était de 325 millions de dollars.

*Facilité de crédit garantie de premier rang de 450 millions de dollars*

La troisième convention de crédit modifiée et mise à jour renferme des clauses qui restreignent, entre autres, la capacité de la société de contracter des emprunts non garantis, sauf en conformité avec certaines conditions, d'engager certaines obligations locatives, d'effectuer des distributions en certaines circonstances, de vendre des actifs importants ou d'exercer des activités autres que celles liées au secteur minier. Les principales clauses restrictives de nature financière établissent un ratio minimum du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») aux intérêts et un ratio maximum de la dette déduction faite de la trésorerie non affectée (« dette nette ») au BAIIA (« ratio de levier financier net »). Au 30 septembre 2019, la société respectait ses clauses restrictives.

L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable portent intérêt au TIOL majoré d'une marge allant de 2,25 % à 3,25 %, établie d'après une grille de taux fondée sur le ratio de levier financier net. Les charges d'intérêts et les honoraires actuels de la société sont les suivants : le TIOL majoré d'une marge de 3,25 % sur l'emprunt à terme et

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



tout montant prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, le TIOL majoré d'une marge de 2,17 % sur les lettres de crédit non financières garanties par la facilité de crédit renouvelable et une commission d'attente de 0,8125 % sur la tranche disponible et non utilisée de la facilité de crédit renouvelable.

La troisième convention de crédit modifiée et mise à jour est garantie par un nantissement de premier rang en vertu d'une convention de sûreté générale conclue par la société et gravant les biens immobiliers de la société au Canada et les actions de SG Resources B.V., de Tüprag Metal, d'Eldorado Gold (Greece) BV, d'Integra Gold Corp. et d'Integra Gold (Québec) Inc., filiales en propriété exclusive de la société.

L'emprunt à terme est présenté déduction faite des coûts de transaction de 2,6 millions de dollars engagés dans le cadre de la modification. Les coûts de transaction seront amortis sur la durée de l'emprunt à terme. Des frais de 3,2 millions de dollars relatifs à la facilité de crédit renouvelable inutilisée ont été comptabilisés dans les autres actifs et seront amortis sur la durée de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour.

Aucun montant n'a été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 et, au 30 septembre 2019, le solde était de néant.

En septembre 2019, la société a mis sur pied un programme d'émission d'actions au cours du marché (le « programme ACM »), qui permet à la société d'émettre jusqu'à 125 millions de dollars de nouvelles actions ordinaires au prix courant du marché à l'occasion. La société établira à son gré le volume et le moment des distributions aux termes du programme ACM, s'il en est, sous réserve des limitations réglementaires applicables. Aucune action ordinaire n'avait été émise aux termes du programme ACM au 31 octobre 2019. Le programme ACM entrera en vigueur le 26 septembre 2021.

### Sources de financement

|                                                           | 30 septembre 2019 | 31 décembre 2018 |
|-----------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme | 134,9 \$          | 293,0 \$         |
| Fonds de roulement                                        | 203,5             | 373,0            |
| Comptes de garanties soumis à des restrictions            | —                 | 0,3              |

Au 30 septembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les dépôts à terme non affectés de la société se chiffraient à 134,9 millions de dollars comparativement à 293,0 millions de dollars au 31 décembre 2018. La diminution découle essentiellement de la trésorerie affectée au refinancement des billets à 6,125 % échéant en décembre 2020 de la société, d'un montant de 600 millions de dollars.

Au 30 septembre 2019, la société disposait d'un montant de 181 millions de dollars en vertu de sa facilité de crédit renouvelable de 250 millions de dollars. Au 30 septembre 2019, la société avait un encours de 57,7 millions d'euros (62,8 millions de dollars) de lettres de crédit non financières. En octobre 2019, des lettres de crédit non financières supplémentaires de 0,4 million de dollars canadiens (0,3 million de dollars) étaient en cours. Les lettres de crédit non financières ont été émises pour garantir certaines obligations liées aux activités de la société et réduisent la disponibilité de la facilité de crédit renouvelable d'un montant correspondant. Parallèlement à l'établissement de la facilité, la trésorerie soumise à des restrictions de 10,6 millions de dollars a été libérée, laquelle était auparavant détenue pour garantir des lettres de crédit.

Au 30 septembre 2019, le fonds de roulement excluait des actifs de 12,6 millions de dollars et des passifs de 4,2 millions de dollars se rapportant à Vila Nova qui ont été classés dans la catégorie « disponibles à la vente ».

La direction estime que le fonds de roulement, établi à 203,5 millions de dollars, au 30 septembre 2019, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation futurs et l'accès à la facilité de crédit non utilisée, le cas échéant, sont suffisants pour soutenir les engagements prévus et prévisibles de la société au cours des douze prochains mois.

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles significatives au 30 septembre 2019 s'établissent comme suit :

|                      | Un an ou moins | De 2 à 3 ans    | De 4 à 5 ans    | 5 ans ou plus  | Total           |
|----------------------|----------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Dettes <sup>1)</sup> | 33,3           | 133,3           | 333,3           | —              | 500,0 \$        |
| Obligations d'achat  | 29,9           | 2,0             | 0,6             | —              | 32,5            |
| Contrats de location | 10,9           | 16,6            | 3,4             | 1,3            | 32,3            |
| Biens miniers        | 5,9            | 12,0            | 11,9            | 19,1           | 48,9            |
| <b>Total</b>         | <b>80,1 \$</b> | <b>164,0 \$</b> | <b>349,2 \$</b> | <b>20,4 \$</b> | <b>613,7 \$</b> |

<sup>1)</sup> Compte non tenu des intérêts sur la dette.

Les obligations au titre de la dette représentent les remboursements de principal requis pour les billets garantis prioritaires et l'emprunt à terme. Les obligations d'achat se rapportent principalement aux dépenses pour la mise en valeur des mines à Olympias et aux charges liées aux activités d'exploitation de la mine Kışladağ. Lors de l'adoption de l'IFRS 16, les contrats de location visant divers actifs, y compris le matériel, les bureaux et les biens qui étaient auparavant classés comme des contrats de location simple ou de location-financement conformément à l'IAS 17, ont été regroupés en une seule ligne aux fins du classement dans le tableau ci-dessus. Les biens miniers désignent les ententes relatives à l'utilisation de terrains qui accordent à la société le droit de prospecter, de mettre en valeur, de produire ou d'utiliser autrement les ressources minérales que renferment ces terrains. Le tableau ne tient pas compte des intérêts sur la dette.

## Information sur les actions en circulation

| <b>Actions ordinaires en circulation <sup>1)</sup></b>                                                 |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| - au 30 septembre 2019                                                                                 | 158 839 855 |
| - au 31 octobre 2019                                                                                   | 158 839 855 |
| Options sur actions - au 30 septembre 2019<br>(prix d'exercice moyen pondéré par action : 14,39 \$ CA) | 5 949 064   |

<sup>1)</sup> Comprend les actions propres.

## Mesures non conformes aux IFRS

La société présente certaines mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, comme en fait foi l'analyse suivante. La société est d'avis que ces mesures, en sus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, offrent aux investisseurs une capacité accrue d'évaluer la performance sous-jacente de la société. Les mesures non conformes aux IFRS sont fournies à titre d'informations supplémentaires et ne sauraient être prises isolément ni se substituer aux mesures de performance établies selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à celles des autres émetteurs.

### *Charges d'exploitation décaissées et charges d'exploitation décaissées par once vendue*

Les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, ces mesures sont des mesures communes de la performance, mais n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. La société suit les recommandations de la norme à l'égard des charges de production de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementaire et représentait un groupe mondial de producteurs d'or et de produits de l'or. La norme à l'égard des charges de production établie par l'Institut de l'or demeure la norme généralement acceptée pour la présentation des charges d'exploitation décaissées liées à la production par les sociétés d'extraction d'or. Les charges d'exploitation décaissées comprennent des coûts d'exploitation de sites miniers, comme l'extraction, le traitement et l'administration, mais excluent les redevances, l'amortissement et l'épuisement, les charges de rémunération fondée sur des actions et les coûts de remise en état. Les produits tirés de la vente de sous-produits, dont l'argent, le plomb et le zinc, sont portés en réduction des charges d'exploitation décaissées. Les charges d'exploitation décaissées par once vendue sont fondées sur les onces vendues et calculées en

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



divisant les charges d'exploitation décaissées par le volume d'onces d'or vendues. La société présente les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue, car elle est d'avis que ces mesures offrent une aide précieuse aux investisseurs et analystes pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les coûts de production constituent la mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS. Les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once d'or vendue ne devraient pas être considérées de manière isolée ou comme un remplacement des mesures préparées conformément aux IFRS.

*Rapprochement des coûts de production avec les charges d'exploitation décaissées et les charges d'exploitation décaissées par once vendue :*

|                                                          | Troisième trimestre de 2019 | Troisième trimestre de 2018 | Cumul 2019      | Cumul 2018      |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Coûts de production</b>                               | <b>84,8 \$</b>              | <b>56,1 \$</b>              | <b>237,6 \$</b> | <b>209,1 \$</b> |
| Coûts de production de Stratoni                          | (13,4)                      | (4,3)                       | (40,1)          | (26,2)          |
| Coûts de production, à l'exclusion de Stratoni           | 71,4                        | 51,8                        | 197,6           | 182,9           |
| Crédits au titre des sous-produits                       | (11,5)                      | (2,6)                       | (33,4)          | (24,2)          |
| Redevances et taxes sur la production                    | (4,3)                       | (0,6)                       | (10,0)          | (5,2)           |
| <b>Charges d'exploitation décaissées</b>                 | <b>55,6 \$</b>              | <b>48,6 \$</b>              | <b>154,2 \$</b> | <b>153,5 \$</b> |
| Onces d'or vendues                                       | 99 241                      | 64 589                      | 256 000         | 245 400         |
| <b>Charges d'exploitation décaissées par once vendue</b> | <b>560 \$</b>               | <b>754 \$</b>               | <b>602 \$</b>   | <b>625 \$</b>   |

*Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 :*

|                                      | Coûts d'extraction directs | Crédits au titre des sous-produits | Frais de raffinage et de ventes | Variation des stocks <sup>1)</sup> | Charges d'exploitation décaissées | Onces d'or vendues | Charges d'exploitation décaissées par once vendue |
|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|
| Kışladağ                             | 27,3 \$                    | (0,3) \$                           | 0,1 \$                          | (12,7) \$                          | 14,3 \$                           | 35 881             | 399 \$                                            |
| Lamaque <sup>2)</sup>                | 15,6                       | (0,2)                              | —                               | (0,5)                              | 14,9                              | 31 122             | 480                                               |
| Efeçukuru                            | 12,4                       | (0,9)                              | 3,5                             | 0,1                                | 15,1                              | 25 583             | 591                                               |
| Olympias                             | 17,7                       | (10,1)                             | 2,3                             | 1,4                                | 11,2                              | 6 655              | 1 678                                             |
| <b>Total des chiffres consolidés</b> | <b>72,9 \$</b>             | <b>(11,5) \$</b>                   | <b>5,9 \$</b>                   | <b>(11,8) \$</b>                   | <b>55,6 \$</b>                    | <b>99 241</b>      | <b>560 \$</b>                                     |

1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus. La variation négative significative afférente à Kışladağ reflète les coûts d'extraction, de concassage et d'empilage répartis entre les stocks liés au remblai de lixiviation en tas dans la période considérée et qui seront passés en charges dans les périodes futures lorsque le nombre d'onces connexes sera recouvré puis vendu.

2) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



*Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :*

|                                          | Coûts<br>d'extraction<br>directs | Crédits au<br>titre des<br>sous-<br>produits | Frais de<br>raffinage et<br>de ventes | Variation<br>des<br>stocks <sup>1)</sup> | Charges<br>d'exploita-<br>tion<br>décaissées | Onces d'or<br>vendues | Charges<br>d'exploita-<br>tion<br>décaissées<br>par once<br>vendue |
|------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Kışladağ                                 | 64,9 \$                          | (0,8) \$                                     | 0,3 \$                                | (24,8) \$                                | 39,4 \$                                      | 89 208                | 442 \$                                                             |
| Lamaque <sup>2)</sup>                    | 31,8                             | (0,4)                                        | 0,1                                   | (4,0)                                    | 27,5                                         | 55 452                | 496                                                                |
| Efemçukuru                               | 36,6                             | (2,0)                                        | 11,5                                  | 1,8                                      | 47,8                                         | 80 222                | 596                                                                |
| Olympias                                 | 50,7                             | (30,2)                                       | 7,8                                   | 11,1                                     | 39,4                                         | 31 118                | 1 268                                                              |
| <b>Total des chiffres<br/>consolidés</b> | <b>184,0 \$</b>                  | <b>(33,4) \$</b>                             | <b>19,6 \$</b>                        | <b>(16,0) \$</b>                         | <b>154,2 \$</b>                              | <b>256 000</b>        | <b>602 \$</b>                                                      |

- 1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus. La variation négative significative afférente à Kışladağ reflète les coûts d'extraction, de concassage et d'empilage répartis entre les stocks liés au remblai de lixiviation en tas dans la période considérée et qui seront passés en charges dans les périodes futures lorsque le nombre d'onces connexes sera recouvré puis vendu. La variation positive liée à Olympias reflète une accumulation des stocks de concentrés à la fin de 2018 qui ont été vendus au début de 2019.
- 2) Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale.

*Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :*

|                                          | Coûts<br>d'extraction<br>directs | Crédits au<br>titre des<br>sous-<br>produits | Frais de<br>raffinage<br>et de ventes | Variation<br>des<br>stocks <sup>1)</sup> | Charges<br>d'exploita-<br>tion<br>décaissées | Onces d'or<br>vendues | Charges<br>d'exploita-<br>tion<br>décaissées<br>par once<br>vendue |
|------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Kışladağ                                 | 9,3 \$                           | (0,3) \$                                     | 0,1 \$                                | 21,1 \$                                  | 30,2 \$                                      | 34 069                | 890 \$                                                             |
| Efemçukuru                               | 10,3                             | (0,5)                                        | 1,4                                   | (0,6)                                    | 10,6                                         | 23 104                | 456                                                                |
| Olympias                                 | 16,3                             | (1,8)                                        | 1,8                                   | (8,5)                                    | 7,8                                          | 7 416                 | 1 058                                                              |
| <b>Total des chiffres<br/>consolidés</b> | <b>35,9 \$</b>                   | <b>(2,6) \$</b>                              | <b>3,3 \$</b>                         | <b>12,0 \$</b>                           | <b>48,6 \$</b>                               | <b>64 589</b>         | <b>754 \$</b>                                                      |

- 1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus. La variation positive afférente à Kışladağ reflète les coûts d'extraction, de concassage et d'empilage qui ont été engagés dans les périodes antérieures, puis répartis entre les stocks liés au remblai de lixiviation en tas. Ces coûts sont pris en compte dans la période considérée lorsque le nombre d'onces en question est produit et vendu. La variation négative liée à Olympias reflète une accumulation des stocks de concentrés à la fin de 2018 qui ont été vendus au début de 2019.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



*Rapprochement des charges d'exploitation décaissées et des charges d'exploitation décaissées par once vendue, par actif, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :*

|                                          | Coûts<br>d'extraction<br>directs | Crédits au<br>titre des<br>sous-<br>produits | Frais de<br>raffinage<br>et de ventes | Variation<br>des<br>stocks <sup>1)</sup> | Charges<br>d'exploita-<br>tion<br>décaissées | Onces d'or<br>vendues | Charges<br>d'exploita-<br>tion<br>décaissées<br>par once<br>vendue |
|------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Kışladağ                                 | 51,1 \$                          | (0,9) \$                                     | 0,5 \$                                | 47,6 \$                                  | 98,3 \$                                      | 143 539               | 685 \$                                                             |
| Efeçukuru                                | 33,6                             | (2,4)                                        | 4,8                                   | 1,2                                      | 37,2                                         | 73 957                | 503                                                                |
| Olympias                                 | 46,3                             | (20,9)                                       | 6,1                                   | (13,5)                                   | 18,0                                         | 27 904                | 643                                                                |
| <b>Total des chiffres<br/>consolidés</b> | <b>131,0 \$</b>                  | <b>(24,2) \$</b>                             | <b>11,4 \$</b>                        | <b>35,3 \$</b>                           | <b>153,5 \$</b>                              | <b>245 400</b>        | <b>625 \$</b>                                                      |

1) Les ajustements liés à la variation des stocks découlent des différences temporaires entre les stocks produits et le moment où ils sont vendus. La variation positive afférente à Kışladağ reflète les coûts d'extraction, de concassage et d'empilage qui ont été engagés dans les périodes antérieures, puis répartis entre les stocks liés au remblai de lixiviation en tas. Ces coûts sont pris en compte dans la période considérée lorsque le nombre d'onces en question est produit et vendu. La variation négative liée à Olympias reflète une accumulation des stocks de concentrés à la fin de 2018 qui ont été vendus au début de 2019.

### *Charges totales décaissées et charges totales décaissées par once vendue*

Les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, ces mesures sont des mesures communes de la performance, mais elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. La société définit les charges totales décaissées comme la somme des charges d'exploitation décaissées (définies et établies plus haut), des redevances et des taxes sur la production. Les charges totales décaissées par once vendue sont fondées sur les onces vendues et calculées en divisant les charges totales décaissées par le volume d'onces d'or vendues. La société présente les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue, car elle est d'avis que ces mesures offrent une aide précieuse aux investisseurs et analystes pour l'évaluation de la performance opérationnelle de la société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les coûts de production. Les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once d'or vendue ne devraient pas être considérées de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS.

*Rapprochement des charges d'exploitation décaissées avec les charges totales décaissées et les charges totales décaissées par once vendue :*

|                                                   | Troisième<br>trimestre<br>de 2019 | Troisième<br>trimestre<br>de 2018 | Cumul<br>2019   | Cumul<br>2018   |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Charges d'exploitation décaissées</b>          | <b>55,6 \$</b>                    | <b>48,6 \$</b>                    | <b>154,2 \$</b> | <b>153,5 \$</b> |
| Redevances et taxes sur la production             | 4,3                               | 0,6                               | 10,0            | 5,2             |
| <b>Charges totales décaissées</b>                 | <b>59,9 \$</b>                    | <b>49,2 \$</b>                    | <b>164,2 \$</b> | <b>158,7 \$</b> |
| Onces d'or vendues                                | 99 241                            | 64 589                            | 256 000         | 245 400         |
| <b>Charges totales décaissées par once vendue</b> | <b>603 \$</b>                     | <b>762 \$</b>                     | <b>641 \$</b>   | <b>647 \$</b>   |

### *Charges tout inclus liées au maintien*

Les charges tout inclus liées au maintien et les charges tout inclus liées au maintien par once vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures ont pour objectif d'aider le lecteur à évaluer le total des coûts de la production d'or actuelle. Bien que ces mesures n'aient pas de définition normalisée dans l'ensemble du secteur, la définition de la société est conforme à la définition des charges tout inclus liées au maintien établie par le Conseil mondial de l'or dans sa note d'orientation révisée datée du 14 novembre 2018. La société définit les charges tout inclus liées au maintien comme la somme du total des charges décaissées (définies et établies plus haut), des

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais de décapage et les coûts liés à la mise en valeur de la mine souterraine inscrits à l'actif), des paiements de loyer de maintien (selon la comptabilité de trésorerie), des dépenses d'évaluation et de prospection liées aux activités courantes (y compris les coûts d'évaluation inscrits à l'actif), des charges du siège social et des charges de désactualisation au titre de la remise en état des lieux et de l'amortissement liés aux activités courantes. Les charges du siège social et les charges générales et administratives réparties comprennent les charges générales et administratives, les paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges du siège social et les charges générales et administratives réparties ne comprennent pas les amortissements hors trésorerie.

Étant donné que cette mesure vise à refléter le total des charges de production d'or liées aux activités courantes, les dépenses d'investissement de croissance et les charges de désactualisation au titre de la remise en état des lieux non liées aux mines d'or en exploitation sont exclues. Certaines autres dépenses en trésorerie, dont les paiements d'impôt, les charges de financement (y compris les intérêts inscrits à l'actif), sauf les charges de financement liées à des contrats de location, ainsi que les coûts liés aux regroupements d'entreprises, aux acquisitions d'actifs et aux sorties d'actifs sont également exclues.

*Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue :*

|                                                                              | Troisième trimestre de 2019 <sup>1)</sup> | Troisième trimestre de 2018 | Cumul 2019 <sup>1)</sup> | Cumul 2018      |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|-----------------|
| <b>Total des charges décaissées</b>                                          | <b>59,9 \$</b>                            | <b>49,2 \$</b>              | <b>164,2 \$</b>          | <b>158,7 \$</b> |
| Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties) | 7,8                                       | 8,8                         | 26,1                     | 32,1            |
| Coûts de prospection et d'évaluation                                         | 3,4                                       | 0,9                         | 5,7                      | 1,5             |
| Coûts de remise en état et amortissement                                     | 1,3                                       | 0,6                         | 3,2                      | 2,4             |
| Dépenses d'investissement de maintien                                        | 30,0                                      | 12,1                        | 56,3                     | 37,2            |
| <b>Charges tout inclus liées au maintien</b>                                 | <b>102,3 \$</b>                           | <b>71,6 \$</b>              | <b>255,5 \$</b>          | <b>231,9 \$</b> |
| Onces d'or vendues                                                           | 99 241                                    | 64 589                      | 256 000                  | 245 400         |
| <b>Charges tout inclus liées au maintien par once vendue</b>                 | <b>1 031 \$</b>                           | <b>1 112 \$</b>             | <b>998 \$</b>            | <b>944 \$</b>   |

<sup>1)</sup> Exclut les onces vendues et les coûts connexes aux ventes de production précommerciale issues de Lamaque.

*Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 :*

|                                      | Charges d'exploitation décaissées | Redevances et taxes sur la production | Total des charges décaissées | Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties) | Coûts de prospection | Coûts de remise en état et amortissement | Dépenses d'investissement de maintien | Total des charges décaissées liées au maintien | Onces d'or vendues | Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Kışladağ                             | 14,3 \$                           | 1,4 \$                                | 15,7 \$                      | — \$                                                                         | — \$                 | 0,7 \$                                   | 3,9 \$                                | 20,3 \$                                        | 35 881             | 566 \$                                                          |
| Lamaque <sup>1)</sup>                | 14,9                              | 0,7                                   | 15,6                         | —                                                                            | 2,3                  | 0,1                                      | 15,9                                  | 33,9                                           | 31 122             | 1 089                                                           |
| Efemçukuru                           | 15,1                              | 1,4                                   | 16,6                         | —                                                                            | 1,0                  | 0,2                                      | 5,2                                   | 23,0                                           | 25 583             | 900                                                             |
| Olympias                             | 11,2                              | 0,8                                   | 12,0                         | —                                                                            | 0,1                  | 0,3                                      | 4,9                                   | 17,3                                           | 6 655              | 2 598                                                           |
| Siège social <sup>2)</sup>           | —                                 | —                                     | —                            | 7,8                                                                          | —                    | —                                        | —                                     | 7,8                                            | —                  | 78                                                              |
| <b>Total des chiffres consolidés</b> | <b>55,6 \$</b>                    | <b>4,3 \$</b>                         | <b>59,9 \$</b>               | <b>7,8 \$</b>                                                                | <b>3,4 \$</b>        | <b>1,3 \$</b>                            | <b>30,0 \$</b>                        | <b>102,3 \$</b>                                | <b>99 241</b>      | <b>1 031 \$</b>                                                 |

<sup>1)</sup> Exclut les onces vendues et les charges d'exploitation décaissées connexes liées aux ventes de production précommerciale. Les redevances, les coûts de prospection et les investissements de maintien ont également été ajustés pour exclure une tranche de ces coûts attribués aux ventes de production précommerciale pour la période considérée.

<sup>2)</sup> Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



*Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 :*

|                                      | Charges d'exploitation décaissées | Redevances et taxes sur la production | Total des charges décaissées | Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties) | Coûts de prospection | Coûts de remise en état et amortissement | Dépenses d'investissement de maintien | Total des charges décaissées liées au maintien | Onces d'or vendues | Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Kişladağ                             | 39,4 \$                           | 2,6 \$                                | 42,1 \$                      | 0,1 \$                                                                       | — \$                 | 1,6 \$                                   | 8,0 \$                                | 51,8 \$                                        | 89 208             | 580 \$                                                          |
| Lamaque <sup>1)</sup>                | 27,5                              | 1,5                                   | 29,0                         | —                                                                            | 3,3                  | 0,1                                      | 21,2                                  | 53,7                                           | 55 452             | 968                                                             |
| Efemçukuru                           | 47,8                              | 3,9                                   | 51,7                         | 0,1                                                                          | 2,3                  | 0,6                                      | 14,2                                  | 68,9                                           | 80 222             | 859                                                             |
| Olympias                             | 39,4                              | 1,9                                   | 41,4                         | —                                                                            | 0,1                  | 0,9                                      | 12,9                                  | 55,3                                           | 31 118             | 1 776                                                           |
| Siège social <sup>2)</sup>           | —                                 | —                                     | —                            | 25,8                                                                         | —                    | —                                        | —                                     | 25,8                                           | —                  | 101                                                             |
| <b>Total des chiffres consolidés</b> | <b>154,2 \$</b>                   | <b>10,0 \$</b>                        | <b>164,2 \$</b>              | <b>26,1 \$</b>                                                               | <b>5,7 \$</b>        | <b>3,2 \$</b>                            | <b>56,3 \$</b>                        | <b>255,5 \$</b>                                | <b>256 000</b>     | <b>998 \$</b>                                                   |

1) Exclut les onces vendues et les charges d'exploitation décaissées connexes liées aux ventes de production précommerciale. Les redevances les coûts de prospection et les investissements de maintien ont également été ajustés pour exclure une tranche de ces coûts attribués aux ventes de production précommerciale pour la période considérée.

2) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

*Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 :*

|                                      | Charges d'exploitation décaissées | Redevances et taxes sur la production | Total des charges décaissées | Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties) | Coûts de prospection | Coûts de remise en état et amortissement | Dépenses d'investissement de maintien | Total des charges décaissées liées au maintien | Onces d'or vendues | Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Kişladağ                             | 30,2 \$                           | 0,1 \$                                | 30,3 \$                      | 0,5 \$                                                                       | — \$                 | 0,2 \$                                   | 3,3 \$                                | 34,3 \$                                        | 34 069             | 1 010 \$                                                        |
| Efemçukuru                           | 10,6                              | 0,4                                   | 11,0                         | 0,4                                                                          | 0,4                  | 0,2                                      | 5,7                                   | 17,7                                           | 23 104             | 766                                                             |
| Olympias                             | 7,8                               | 0,1                                   | 7,9                          | 0,7                                                                          | 0,5                  | 0,2                                      | 3,1                                   | 12,4                                           | 7 416              | 1 688                                                           |
| Siège social <sup>1)</sup>           | —                                 | —                                     | —                            | 7,2                                                                          | —                    | —                                        | —                                     | 7,2                                            | —                  | 111                                                             |
| <b>Total des chiffres consolidés</b> | <b>48,6 \$</b>                    | <b>0,6 \$</b>                         | <b>49,2 \$</b>               | <b>8,8 \$</b>                                                                | <b>0,9 \$</b>        | <b>0,6 \$</b>                            | <b>12,1 \$</b>                        | <b>71,6 \$</b>                                 | <b>64 589</b>      | <b>1 112 \$</b>                                                 |

1) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



*Rapprochement des charges tout inclus liées au maintien et des charges tout inclus liées au maintien par once vendue, par actif d'exploitation et pour le siège social, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 :*

|                                      | Charges d'exploitation décaissées | Redevances et taxes sur la production | Total des charges décaissées | Charges générales et administratives du siège social et des pays (réparties) | Coûts de prospection | Coûts de remise en état et amortissement | Dépenses d'investissement de maintien | Total des charges décaissées liées au maintien | Onces d'or vendues | Total des charges tout inclus liées au maintien par once vendue |
|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Kişladağ                             | 98,3 \$                           | 2,5 \$                                | 100,8 \$                     | 2,4 \$                                                                       | — \$                 | 1,1 \$                                   | 13,6 \$                               | 117,9 \$                                       | 143 539            | 821 \$                                                          |
| Efemçukuru                           | 37,2                              | 1,8                                   | 39,0                         | 1,3                                                                          | 0,7                  | 0,6                                      | 15,3                                  | 56,9                                           | 73 957             | 769                                                             |
| Olympias                             | 18,0                              | 0,9                                   | 18,9                         | 2,3                                                                          | 0,8                  | 0,7                                      | 8,3                                   | 31,0                                           | 27 904             | 1 107                                                           |
| Siège social <sup>1)</sup>           | —                                 | —                                     | —                            | 26,1                                                                         | —                    | —                                        | —                                     | 26,1                                           | —                  | 106                                                             |
| <b>Total des chiffres consolidés</b> | <b>153,5 \$</b>                   | <b>5,2 \$</b>                         | <b>158,7 \$</b>              | <b>32,1 \$</b>                                                               | <b>1,5 \$</b>        | <b>2,4 \$</b>                            | <b>37,2 \$</b>                        | <b>231,9 \$</b>                                | <b>245 400</b>     | <b>944 \$</b>                                                   |

1) Exclut les charges générales et administratives liées aux activités de développement des affaires et aux projets. Comprend les charges liées aux paiements fondés sur des actions et les charges liées au régime de retraite à prestations définies. Les charges tout inclus liées au maintien par once vendue ont été calculées en utilisant le nombre total d'onces d'or consolidées vendues.

*Rapprochement des charges générales et administratives comprises dans les charges tout inclus liées au maintien :*

|                                                                                                                                | Troisième trimestre de 2019 | Troisième trimestre de 2018 | Cumul 2019     | Cumul 2018     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------|----------------|
| <b>Charges générales et administratives</b><br>(selon l'état consolidé du résultat net)                                        | 7,4 \$                      | 10,9 \$                     | 22,7 \$        | 33,1 \$        |
| <b>Ajouter :</b>                                                                                                               |                             |                             |                |                |
| Paiements fondés sur des actions                                                                                               | 2,7                         | 1,6                         | 8,1            | 5,7            |
| Charges liées au régime de retraite à prestations définies du siège social et de mines d'or en exploitation                    | 0,5                         | 0,2                         | 1,6            | 2,3            |
| <b>Déduire :</b>                                                                                                               |                             |                             |                |                |
| Charges générales et administratives liées aux mines autres que des mines d'or et aux bureaux situés au pays <sup>1)</sup>     | (1,1)                       | (4,5)                       | (1,6)          | (12,2)         |
| Amortissement compris dans les charges générales et administratives                                                            | (1,3)                       | —                           | (1,7)          | —              |
| Développement des affaires                                                                                                     | (0,4)                       | (0,4)                       | (1,4)          | (1,2)          |
| Projets de mise en valeur                                                                                                      | (0,1)                       | (0,6)                       | (1,9)          | (1,8)          |
| <b>Charges générales et administratives du siège social ajustées</b>                                                           | <b>7,8 \$</b>               | <b>7,2 \$</b>               | <b>25,8 \$</b> | <b>26,1 \$</b> |
| Charges générales et administratives affectées à Kişladağ <sup>1)</sup>                                                        | —                           | 0,5                         | 0,1            | 2,4            |
| Charges générales et administratives affectées à Efemçukuru <sup>1)</sup>                                                      | —                           | 0,4                         | 0,1            | 1,3            |
| Charges générales et administratives affectées à Olympias <sup>1)</sup>                                                        | —                           | 0,7                         | —              | 2,3            |
| <b>Charges générales et administratives du siège social affectées comprises dans les charges tout inclus liées au maintien</b> | <b>7,8 \$</b>               | <b>8,8 \$</b>               | <b>26,1 \$</b> | <b>32,1 \$</b> |

<sup>1)</sup> En 2018, les charges générales et administratives liées aux bureaux situés au pays qui se rapportent au soutien de l'exploitation des sites miniers sont réparties à nouveau entre les sites miniers individuels. En 2019, ces charges sont comprises dans les coûts de production.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



*Rapprochement des coûts de prospection compris dans les charges tout inclus liées au maintien :*

|                                                                                                  | Troisième<br>trimestre<br>de 2019 | Troisième<br>trimestre<br>de 2018 | Cumul<br>2019 | Cumul<br>2018 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Charges de prospection et d'évaluation</b><br>(selon l'état consolidé du résultat net)        | 2,8 \$                            | 8,0 \$                            | 10,7 \$       | 26,7 \$       |
| <b>Ajouter :</b>                                                                                 |                                   |                                   |               |               |
| Charges d'évaluation inscrites à l'actif au titre des mines d'or                                 | 2,9                               | 0,9                               | 5,2           | 1,5           |
| <b>Déduire :</b>                                                                                 |                                   |                                   |               |               |
| Charges de prospection et d'évaluation liées aux mines autres que des mines d'or et autres sites | (2,4)                             | (8,0)                             | (10,2)        | (26,7)        |
| <b>Charges de prospection comprises dans les charges tout inclus liées au maintien</b>           | <b>3,4 \$</b>                     | <b>0,9 \$</b>                     | <b>5,7 \$</b> | <b>1,5 \$</b> |

*Rapprochement des coûts de remise en état et amortissement compris dans les charges tout inclus liées au maintien :*

|                                                                                                                                                                               | Troisième<br>trimestre<br>de 2019 | Troisième<br>trimestre<br>de 2018 | Cumul<br>2019 | Cumul<br>2018 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations</b><br>(selon les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés) | 0,6 \$                            | 0,5 \$                            | 1,9 \$        | 1,5 \$        |
| <b>Ajouter :</b>                                                                                                                                                              |                                   |                                   |               |               |
| Amortissement lié aux actifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations                                                                          | 0,8                               | 0,3                               | 2,0           | 1,4           |
| <b>Déduire :</b>                                                                                                                                                              |                                   |                                   |               |               |
| Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations liée aux mines autres que des mines d'or et autres sites                                      | (0,2)                             | (0,2)                             | (0,7)         | (0,5)         |
| <b>Coûts de remise en état et amortissement compris dans les charges tout inclus liées au maintien</b>                                                                        | <b>1,3 \$</b>                     | <b>0,6 \$</b>                     | <b>3,2 \$</b> | <b>2,4 \$</b> |

*Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation du fonds de roulement*

La société a recours aux flux de trésorerie d'exploitation (ou flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation) avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme supplément à ses états financiers consolidés, ce qui exclut la variation d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, tels que les débiteurs, les avances et les acomptes, les stocks ainsi que les créditeurs et charges à payer. La société est d'avis que la présentation de ses flux de trésorerie d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement fournit aux investisseurs une autre indication de sa performance financière passée ou de ses perspectives. Ils ne doivent pas être présentés en remplacement des flux de trésorerie d'exploitation (ou flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation), lesquels sont établis conformément aux IFRS.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



### Dépenses d'investissement de maintien et de croissance

Les dépenses d'investissement de maintien et d'investissement de croissance sont des mesures non conformes aux IFRS. La société définit les dépenses d'investissement de maintien comme étant les dépenses d'investissement qui sont nécessaires pour maintenir les activités courantes à leur niveau actuel. Les dépenses d'investissement de maintien ne tiennent pas compte des dépenses d'évaluation inscrites à l'actif, des dépenses liées aux projets de mise en valeur ni d'autres dépenses d'investissement de croissance ou de maintien qui ne sont pas liées à des mines d'or en exploitation. De plus, les dépenses d'investissement de maintien ne comprennent pas les intérêts inscrits à l'actif et les paiements de loyer de maintien. La société définit les dépenses d'investissement de croissance comme étant les dépenses d'investissement nécessaires aux fins des projets de croissance d'envergure et les dépenses d'investissement liées aux améliorations importantes de l'infrastructure des établissements existants.

### Rapprochement des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement de croissance :

|                                                                                     | Troisième trimestre de 2019 | Troisième trimestre de 2018 | Cumul 2019     | Cumul 2018     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------|----------------|
| <b>Entrées d'immobilisations corporelles</b>                                        |                             |                             |                |                |
| (selon les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés) | 45,0 \$                     | 82,3 \$                     | 114,7 \$       | 212,7 \$       |
| Dépenses d'évaluation inscrites à l'actif                                           | (3,2)                       | (0,8)                       | (8,2)          | (4,5)          |
| Dépenses d'investissement des projets de croissance et de mise en valeur            | (8,2)                       | (59,4)                      | (40,2)         | (158,2)        |
| Intérêts inscrits à l'actif                                                         | –                           | (9,8)                       | (3,8)          | (24,0)         |
| Paiements de loyer de maintien                                                      | (1,4)                       | –                           | (1,4)          | –              |
| Dépenses d'investissement de maintien de Straton <sup>1)</sup>                      | (2,3)                       | –                           | (4,7)          | –              |
| <b>Dépenses d'investissement de maintien liées aux mines d'or en exploitation</b>   | <b>30,0 \$</b>              | <b>12,2 \$</b>              | <b>56,3 \$</b> | <b>26,0 \$</b> |

<sup>1)</sup> Production de métaux de base

### Prix moyen réalisé par once vendue

Dans le secteur de l'exploitation aurifère, le prix moyen réalisé par once vendue est une mesure commune de la performance qui n'a pas de définition normalisée. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS correspond aux produits. Le prix moyen réalisé par once vendue ne devrait pas être considéré de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS. Cette mesure a pour objectif d'aider les lecteurs à évaluer le total des produits réalisés dans une période au titre des activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement du prix moyen réalisé par once vendue pour les périodes considérées :

|                                                | Troisième trimestre de 2019 | Troisième trimestre de 2018 | Cumul 2019      | Cumul 2018      |
|------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| Produits                                       | 172,3 \$                    | 81,1 \$                     | 426,0 \$        | 366,1 \$        |
| Déduire : produits non tirés de l'or           | (22,1) \$                   | (5,1)                       | (70,4) \$       | (53,3) \$       |
| Produits tirés de l'or                         | 150,2 \$                    | 76,0 \$                     | 355,6 \$        | 312,8 \$        |
| Onces d'or vendues                             | 99 241                      | 64 589                      | 256 000         | 245 400         |
| <b>Prix moyen réalisé par once d'or vendue</b> | <b>1 513 \$</b>             | <b>1 177 \$</b>             | <b>1 389 \$</b> | <b>1 274 \$</b> |

### Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)

Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action sont utilisés par la direction et les investisseurs pour mesurer la performance opérationnelle sous-jacente de la société. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) après ajustement visant à exclure l'incidence après impôt d'éléments spécifiques qui sont importants, mais ne rendent pas compte des activités sous-jacentes de la société, y compris les ajustements au titre de la dépréciation et les reprises, la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé, le profit (la perte) sur la vente de titres, le profit (la perte) sur la sortie d'actifs, les autres réductions de valeur d'actifs, les coûts de transaction et les indemnités de départ des membres de la direction et les autres éléments non récurrents. Le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action est calculé(e) en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) par action.

*Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires de la société :*

|                                                                                  | Troisième trimestre de 2019 | Troisième trimestre de 2018 | Cumul 2019       | Cumul 2018        |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------|-------------------|
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société</b>     | <b>4,2 \$</b>               | <b>(128,0) \$</b>           | <b>(10,6) \$</b> | <b>(143,7) \$</b> |
| Perte (profit) sur la sortie d'actifs, après impôt                               | 0,2                         | —                           | (7,2)            | (0,1)             |
| Perte (profit) sur les titres disponibles à la vente, après impôt                | —                           | —                           | —                | 0,2               |
| Perte (profit) sur la conversion en monnaie étrangère des soldes d'impôt différé | 3,4                         | 17,4                        | 8,9              | 38,9              |
| Autres réductions de valeur d'actifs, après impôt                                | —                           | (5,4)                       | —                | 1,1               |
| Réduction de valeur des stocks, après impôt                                      | (0,3)                       | —                           | 1,3              | —                 |
| Indemnités de départ, après impôt                                                | —                           | —                           | 1,1              | —                 |
| Coûts de transaction, après impôt <sup>1)</sup>                                  | —                           | —                           | 3,6              | —                 |
| Perte de valeur (reprise) des immobilisations corporelles, après impôt           | —                           | 94,1                        | (11,7)           | 94,1              |
| <b>Total du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée)</b>                  | <b>7,5 \$</b>               | <b>(21,9) \$</b>            | <b>(14,7) \$</b> | <b>(9,5) \$</b>   |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation                                    | 158 462                     | 158 294                     | 158 409          | 158 434           |
| <b>Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) par action (en \$ par action)</b>   | <b>0,05 \$</b>              | <b>(0,14) \$</b>            | <b>(0,09) \$</b> | <b>(0,06) \$</b>  |

1) Des coûts de transaction non amortis de 3,6 millions de dollars relatifs au remboursement de la dette en juin 2019 ont été passés en charges en totalité au deuxième trimestre de 2019.

### Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ») et bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »)

Le BAIIA des activités poursuivies représente le bénéfice net avant intérêts, impôt et amortissements. En sus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la société et certains investisseurs utilisent le BAIIA et le BAIIA ajusté comme indicateurs de la capacité de la société à générer des liquidités en produisant des flux de trésorerie d'exploitation pour satisfaire les besoins en fonds de roulement et financer les obligations au titre du service de la dette et des dépenses d'investissement. Le BAIIA est par ailleurs fréquemment utilisé par des investisseurs et des analystes à des fins d'évaluation selon une relation observée ou déduite entre le BAIIA et les valeurs de marché pour déterminer la valeur totale approximative de l'entreprise. Le BAIIA et le BAIIA ajusté ont pour objectif la présentation d'informations additionnelles aux investisseurs et analystes, n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et ne devraient pas être considérés de manière isolée ou en remplacement de mesures du rendement préparées conformément aux IFRS. Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne rendent pas compte de l'incidence des charges décaissées des activités de financement et de l'impôt, ni de l'incidence des variations des soldes de fonds de roulement et, par conséquent, ne sont pas nécessairement indicateurs du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation aux termes des IFRS. D'autres sociétés pourraient calculer le BAIIA et le BAIIA ajusté différemment.

## RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019



*Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) avant impôt sur le résultat avec le BAIIA et le BAIIA ajusté :*

|                                                                                             | Troisième<br>trimestre<br>de 2019 | Troisième<br>trimestre<br>de 2018 | Cumul<br>2019   | Cumul<br>2018     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------|-------------------|
| <b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>                                         | <b>19,0 \$</b>                    | <b>(130,0) \$</b>                 | <b>14,8 \$</b>  | <b>(119,8) \$</b> |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et épuisement <sup>1)</sup> | 41,3                              | 20,3                              | 102,9           | 83,9              |
| Produits d'intérêts                                                                         | (0,3)                             | (2,2)                             | (2,4)           | (5,7)             |
| Charges financières                                                                         | 13,2                              | 0,8                               | 37,3            | 8,1               |
| <b>BAIIA</b>                                                                                | <b>73,2 \$</b>                    | <b>(111,2) \$</b>                 | <b>152,6 \$</b> | <b>(33,5) \$</b>  |
| Paielements fondés sur des actions                                                          | 2,7                               | 1,6                               | 8,1             | 5,7               |
| (Profit) perte sur la sortie d'actifs                                                       | —                                 | —                                 | (7,0)           | (0,1)             |
| Indemnités de départ                                                                        | —                                 | —                                 | 1,1             | —                 |
| Produit des ventes de production précommerciale, montant net                                | —                                 | (3,9)                             | 12,2            | 1,3               |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) de participations dans des biens miniers       | —                                 | 117,6                             | (11,7)          | 117,6             |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                         | <b>75,9 \$</b>                    | <b>4,1 \$</b>                     | <b>155,2 \$</b> | <b>91,0 \$</b>    |

1) Comprend l'amortissement des charges générales et administratives.

### Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS. Dans le secteur de l'exploitation aurifère, le fonds de roulement est une mesure commune de liquidité, mais n'a pas de définition normalisée. La mesure la plus directement comparable préparée conformément aux IFRS est les actifs courants et les passifs courants. Le fonds de roulement est calculé en déduisant les passifs courants des actifs courants. Le fonds de roulement ne devrait pas être considéré de manière isolée ou en remplacement de mesures préparées conformément aux IFRS. Cette mesure a pour objectif d'aider le lecteur à évaluer les liquidités de la société.

*Le tableau suivant expose le fonds de roulement pour les périodes présentées :*

|                           | Au 30 septembre 2019 | Au 31 décembre 2018 |
|---------------------------|----------------------|---------------------|
| Actifs courants           | 367,3 \$             | 514,7 \$            |
| Passifs courants          | 163,9                | 141,7               |
| <b>Fonds de roulement</b> | <b>203,5 \$</b>      | <b>373,0 \$</b>     |

## Gestion des risques

Dans le cadre de ses activités de prospection, de mise en valeur et d'exploitation de gisements minéraux, la société est exposée à divers risques importants. Plusieurs de ces risques financiers et opérationnels pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité de la société. Les risques et incertitudes les plus importants auxquels la société fait face comprennent : le prix de l'or, l'incertitude relative aux estimations visant la production, y compris la capacité d'extraire les tonnes prévues et d'obtenir les teneurs estimées, la modification des hypothèses relatives aux charges d'exploitation et aux dépenses d'investissement, le risque inhérent à la mise en valeur de projets et aux processus d'obtention de permis, l'incertitude relative aux ressources minérales et à leur transformation en réserves minérales, le remplacement des réserves épuisées et les répercussions prévues sur les réserves et sur la valeur comptable des biens, la mise à jour des modèles de ressources et de réserves ainsi que des plans concernant la durée d'utilité des mines, le risque de change, la réglementation, le financement, ainsi que les risques en matière de fiscalité, de santé, de sécurité et d'environnement. Ce ne sont pas les seuls risques et incertitudes auxquels la société doit faire face. Les risques et incertitudes actuellement inconnus de la société, ou que celle-ci juge négligeables à l'heure actuelle, pourraient également nuire à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives.

Pour une analyse plus approfondie des risques et incertitudes visant les activités et le cours des actions de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle actuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces risques étant intégrés par renvoi dans les présentes.

Les principales variations aux risques financiers, aux risques liés à l'exploitation et aux risques commerciaux auxquels est exposée la société au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 se présentent comme suit :

- Suivant le refinancement de la dette de la société en juin 2019, la direction estime que le fonds de roulement de la société au 30 septembre 2019, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation attendus, et, le cas échéant, l'accès à la facilité de crédit non utilisée, sont suffisants pour soutenir les engagements prévus et prévisibles de la société au cours des douze prochains mois. Toutefois, si la planification et le budget diffèrent sensiblement des prévisions, ou si la société ne dispose pas de financement, le cas échéant, à des conditions que la société juge satisfaisantes pour combler ces écarts importants par rapport au plan ou au budget, cela pourrait nuire à sa capacité de respecter ses obligations financières et ses plans d'exploitation et de croissance.
- La société investit sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'importantes institutions financières et dans des titres d'État, conformément à sa politique de placement à court terme. Au 30 septembre 2019, la société détenait un montant considérable en trésorerie et équivalents de trésorerie auprès de diverses institutions financières en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. La société surveille la cote de solvabilité de toutes les institutions financières auprès desquelles elle détient de la trésorerie et des placements. En 2019, la cote de solvabilité souveraine de la Turquie a été revue à la baisse, tout comme celle de nombreuses institutions bancaires de ce pays, notamment une institution auprès de laquelle la société a placé un montant en trésorerie. Au 30 septembre 2019, la société détenait moins de 8 % de sa trésorerie dans des institutions financières en Turquie. Le risque de crédit associé avec des institutions financières dans d'autres territoires continue d'être considéré comme étant faible. Rien ne garantit que certaines institutions financières de pays étrangers où la société exerce des activités ne manqueront pas à leurs engagements.

- La société vend son or en dollars américains, tandis qu'elle engage ses coûts principalement en dollars américains, en dollars canadiens, en livres turques, en réaux brésiliens, en euros et en leis roumains. Toute variation de l'une ou l'autre de ces monnaies par rapport au dollar américain pourrait toucher ses coûts de production et ses dépenses d'investissement, ce qui peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie futurs, les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et le cours de l'action d'Eldorado Gold dans l'avenir et entraîner des coûts d'exploitation, de construction, de mise en valeur et autres plus importants que prévus. Au 30 septembre 2019, près de 83 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie étaient détenus en dollars américains. Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenu en dollars canadiens s'est établi à 6 % au 30 septembre 2019 pour soutenir les activités à Lamaque suivant le début de la production commerciale en avril 2019. La société s'est dotée d'une politique de gestion des risques qui prévoit la couverture potentielle de son exposition au risque de change afin d'atténuer le risque lié à la fluctuation des monnaies. À l'heure actuelle, la société n'a pas recours à des opérations de couverture de change, mais il pourrait en être autrement à l'avenir. Rien ne garantit que les mécanismes de couverture mis en place atténueront ces risques ou qu'ils n'engendreront pas des conséquences économiques plus désavantageuses que si la société n'avait pas mis ces mécanismes en place.
- Les taux d'intérêt déterminent l'intérêt que la société paie sur sa dette ainsi que l'intérêt qu'elle touche sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ce qui peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie futurs. Suivant le refinancement de la dette de la société en juin 2019, la dette en cours est constituée de billets de premier rang portant intérêt au taux fixe de 9,5 % et d'un emprunt à terme assorti d'un taux variable en fonction du TIOL. Les sommes prélevées, le cas échéant, sur la facilité de crédit de premier rang, portent également intérêt à des taux variables. Les emprunts exposeraient la société à des charges d'intérêt et à un risque de taux d'intérêt. À l'heure actuelle, la société n'a conclu aucun swap de taux d'intérêt faisant intervenir l'échange de paiements d'intérêt à taux variables contre des paiements d'intérêt à taux fixes afin de réduire la volatilité des taux d'intérêt. Elle pourrait toutefois en conclure à l'avenir. Rien ne garantit que les swaps de taux d'intérêt mis en place atténueront ces risques ou qu'ils n'engendreront pas des conséquences économiques plus désavantageuses que si la société n'avait pas mis ces swaps en place.

**Ce ne sont pas les seuls risques qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et le cours de ses titres, et d'autres risques pourraient avoir une incidence plus importante sur la société à l'avenir ou les risques ci-dessus pourraient perdre de l'importance, selon la situation actuelle de son entreprise ou de ses activités.**

**Le lecteur est invité à revoir chacun des facteurs de risque présentés dans la plus récente notice annuelle de la société déposée, soit celle pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels facteurs de risque comprennent une analyse détaillée des risques susmentionnés et des autres risques pertinents.**

## **Questions comptables**

### **Adoption de nouvelles normes comptables et changements à venir**

Les méthodes comptables qui ont été appliquées dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 sont identiques à celles qui ont été appliquées dans les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, autres que celles qui suivent :

#### **a) IFRS 16, Contrats de location**

L'IFRS 16 instaure un modèle comptable unique pour les preneurs. La société, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et une obligation locative, qui représente son obligation d'effectuer des paiements de location. La société pouvait choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois, ce choix étant fait en fonction de la catégorie de biens sous-jacents auxquels se rapporte le droit d'utilisation, ou aux contrats de location lorsque le bien sous-jacent est de faible valeur, ce choix étant fait pour chaque actif. Pour les bailleurs, le traitement comptable reste pratiquement le même qu'aux termes de l'IAS 17, *Contrats de location*.

La société a adopté cette norme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon la méthode rétrospective modifiée. Par conséquent, l'information comparative présentée pour 2018 n'a pas été retraitée.

Auparavant, la société déterminait à la date de passation d'un contrat si un accord était ou contenait un contrat de location selon IFRIC 4, Déterminer *si un accord contient un contrat de location*. Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la société évalue maintenant si un contrat est ou contient un contrat de location selon que le contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pendant un certain temps moyennant une contrepartie. Lors de la transition à l'IFRS 16, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification permise par la norme, laquelle l'autorise à maintenir l'évaluation des contrats de location. L'IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location. Les contrats qui n'ont pas été désignés comme des contrats de location selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4 n'ont pas été réévalués d'après la définition d'un contrat de location qu'en donne l'IFRS 16. Par conséquent, la définition d'un contrat de location selon l'IFRS 16 n'a été appliquée qu'aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La société loue divers actifs, y compris du matériel, des bureaux et des biens immobiliers qui étaient auparavant classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17. Lors de l'adoption de l'IFRS 16, les obligations relatives à ces contrats de location ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué aux obligations locatives au 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 13,1 %. La société a choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation pour ces contrats de location au montant des obligations locatives, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à recevoir comptabilisés dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2018.

Au moment de l'application initiale, la société a utilisé les mesures de simplification suivantes comme le permet la norme lorsque l'IFRS 16 est appliquée à des contrats de location précédemment classés comme des contrats de location simple aux termes de l'IAS 17 et elle :

- S'est prévalu de l'exemption lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations pour des contrats de location de faible valeur.
- S'est prévalu de l'exemption lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations pour des contrats de location dont la durée résiduelle est de moins de douze mois.
- A appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires (par exemple, les contrats de location dont l'environnement économique est similaire).
- A exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de la première application.
- A utilisé des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

La société loue également divers équipements qui étaient auparavant classés comme des contrats de location-financement selon IAS 17. Pour ces contrats de location-financement, la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a été déterminée à la valeur comptable de l'actif visé par un contrat de location et de l'obligation locative selon l'IAS 17, immédiatement avant cette date.

L'incidence au moment de la transition est résumée ci-après :

|                                                                                                | 31 décembre 2018 | Ajustement selon<br>l'IFRS 16 | 1 <sup>er</sup> janvier 2019 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Actifs visés par des contrats de location<br>présentés dans les immobilisations<br>corporelles | 11,3 \$          | 9,4 \$                        | 20,7 \$                      |
| Obligations locatives - partie courante                                                        | 3,0              | 2,7                           | 5,6                          |
| Obligations locatives - partie non courante                                                    | 6,5              | 6,2                           | 12,7                         |
| Débiteurs et autres                                                                            | 81,0             | (0,6)                         | 80,4                         |

Lors de l'adoption de l'IFRS 16, la société a exclu certains arrangements pour lesquels la direction a conclu qu'ils n'entraient pas dans le champ d'application de l'IFRS 16 étant donné qu'il s'agit d'arrangements visant l'utilisation de terrains qui accordent à la société le droit d'explorer, de mettre en valeur, de produire ou autrement d'utiliser les ressources minérales que renferment ces terrains. Le tableau ci-après présente un rapprochement des engagements découlant de contrats de location présentés antérieurement et du montant comptabilisé au titre de l'obligation locative :

|                                                                                                           | 1 <sup>er</sup> janvier 2019 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Engagements découlant de contrats de location simple au 31 décembre 2018                                  | 64,7 \$                      |
| Exclusion des arrangements visant la prospection et l'utilisation du minerai                              | (53,2)                       |
| Contrats de location de faible valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2019                                     | (1,7)                        |
| Contrats de location dont la durée résiduelle était de moins de 12 mois au 1 <sup>er</sup> janvier 2019   | (0,9)                        |
| Arrangements réévalués comme des contrats de location                                                     | 3,1                          |
| Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1 <sup>er</sup> janvier 2019                   | (3,2)                        |
| Obligations locatives comptabilisées à titre d'ajustement selon l'IFRS 16 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 | 8,8 \$                       |

Ce qui suit présente la nouvelle méthode de comptabilisation des contrats de location aux termes de l'IFRS 16 :

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, et par la suite, il est évalué au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, ajusté pour refléter certaines réévaluations de l'obligation locative. Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, les coûts directs initiaux et, le cas échéant, une estimation des coûts devant être engagés par la société pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que la restauration du lieu ou pour la remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les conditions du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date d'entrée en vigueur, en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la société. Le taux d'emprunt marginal reflète le taux d'intérêt que le preneur devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire et à des conditions similaires.

L'obligation locative est par la suite augmentée du coût des intérêts débiteurs sur l'obligation locative et diminuée des paiements de loyers versés. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, un changement dans les sommes qui doivent être payées au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou, le cas échéant, un changement dans l'évaluation de la certitude raisonnable qu'une option d'achat ou de prolongation sera exercée ou non ou qu'une option de résiliation ne sera pas exercée. La société exerce un jugement pour déterminer la durée de certains contrats de location qui comportent des options de renouvellement.

La société ne comptabilise pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives découlant de contrats de location de biens de faible valeur, de contrats de location dont la durée est inférieure à 12 mois et d'ententes visant l'utilisation de terrains qui lui accordent le droit de prospecter, de mettre en valeur, de produire ou autrement d'utiliser les ressources minérales que renferment ces terrains. Les paiements de loyers associés à ces ententes sont plutôt comptabilisés en charges sur la durée, soit selon la méthode linéaire, soit selon une autre méthode systématique si elle est plus représentative de la structure des avantages. La société exerce un jugement lorsqu'elle détermine si une entente lui accorde le droit d'explorer, de mettre en valeur, de produire ou autrement d'utiliser les ressources minérales que renferment ces terrains.

**b) IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux***

Cette interprétation explique comment déterminer la position fiscale comptable lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux. La société a adopté cette norme le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et il n'y a eu aucune incidence significative sur ses états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

## **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat, au sens donné à ce terme dans la *Rule 13a-15(f)* de la *Exchange Act of 1934* et le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, en utilisant le cadre intégré (2013) du Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission on Internal Control pour évaluer l'efficacité du contrôle à l'égard de l'information financière de la société. Il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes en raison des limites inhérentes qu'il comporte. De plus, la projection, sur des périodes futures, de toute appréciation de l'efficacité est assujettie au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou au risque que le degré de conformité aux politiques et aux procédures de la société s'amenuise au fil du temps. Compte tenu de cette évaluation et de la faiblesse importante du contrôle interne décrite ci-dessous, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société n'était pas efficace au 31 décembre 2018.

Une faiblesse importante est une déficience du contrôle, ou une combinaison de déficiences du contrôle, de sorte qu'il existe une possibilité raisonnable qu'une inexactitude importante dans les états financiers annuels ou intermédiaires ne soit pas prévenue ou détectée.

Au cours du processus d'audit de fin d'exercice 2018, une faiblesse importante a été décelée dans le contrôle interne effectué par la direction dans le cadre de son évaluation de la dépréciation du goodwill ainsi que des biens miniers et des immobilisations de production; plus particulièrement, les contrôles relatifs à la revue effectués n'ont pas permis de détecter une erreur dans l'application de l'actualisation aux modèles de flux de trésorerie utilisés pour estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le contrôle interne n'a pas été efficace pour assurer l'application uniforme et correcte de l'actualisation en milieu d'exercice conformément aux périodes précédentes. Il en a résulté une surévaluation de 39,5 millions de dollars de la charge de dépréciation initialement comptabilisée dans les immobilisations corporelles relativement à l'unité génératrice de trésorerie Olympias de la société au 31 décembre 2018. Cette surévaluation a été corrigée dans les états financiers de la société, avant qu'ils ne soient publiés, en réduisant la charge de dépréciation du quatrième trimestre de 2018, laquelle est passée de 370 millions de dollars à 330 millions de dollars (248 millions de dollars, après recouvrement d'impôt différé). Il n'y a pas eu d'anomalies dans les états financiers consolidés publiés pour les exercices antérieurs.

### **Plan de redressement de la direction**

La direction estime que cette faiblesse importante du contrôle interne est un événement isolé et non généralisé.

Le plan de redressement de la direction a été mis en œuvre et comprend le renforcement des contrôles et des processus de suivi et d'approbation des changements apportés aux modèles de dépréciation, plus précisément ceux liés aux changements de conventions, ainsi que la mise à jour des niveaux de précision des contrôles relatifs aux changements consignés au titre des tests de dépréciation.

### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 septembre 2019, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre qu'il ait, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, sauf en ce qui concerne la faiblesse importante décelée pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les améliorations connexes apportées au plan de redressement du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Limites des contrôles et des procédures**

La direction de la société, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, est d'avis que les contrôles et les procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus et appliqués soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit tenir compte des contraintes en matière de ressources et refléter la relation entre les avantages des contrôles et les coûts qu'ils engendrent. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôles, ces derniers ne peuvent fournir l'assurance absolue que tous les problèmes liés aux contrôles et que tous les cas de fraude au sein de la société, le cas échéant, ont été prévenus ou détectés. Ces limites intrinsèques comprennent le fait que des erreurs de jugement peuvent survenir dans la prise de décisions et que des défaillances peuvent se produire en raison d'une simple erreur. De plus, les contrôles peuvent être neutralisés par des agissements individuels, lorsqu'il y a collusion entre deux ou plusieurs personnes ou par le contournement non autorisé du contrôle. La conception de tout système de contrôles est aussi en partie fondée sur certaines hypothèses relatives à la probabilité de certains événements futurs, et il ne peut y avoir de certitude que cette conception permettra d'atteindre les objectifs établis, compte tenu de toutes les situations futures éventuelles. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à un système de contrôles efficient, des inexactitudes découlant d'erreurs ou de fraudes pourraient survenir et ne pas être décelées.

### **Personne qualifiée**

La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. Sauf indication contraire, Paul Skayman, FAusIMM, chef de l'exploitation de la société, est la personne qualifiée aux termes du Règlement 43-101 responsable de préparer et de superviser la préparation des informations scientifiques et techniques figurant dans le présent rapport de gestion et de vérifier les données techniques se rapportant aux mines en exploitation et aux projets de mise en valeur de la société présentés dans le présent document.

### **Déclarations et informations prospectives**

Certaines déclarations formulées et informations données aux présentes constituent des informations ou des déclarations prospectives au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Souvent, on peut reconnaître les déclarations et les informations prospectives grâce à l'utilisation d'expressions telles « planifie », « prévoit », « s'attend à », « il est prévu que », « prévisions budgétaires », « continuer », « dates prévues », « estimations », « prévisions », « à l'intention de », « envisage » ou « estime » ou la forme négative de ces expressions ou des variations de ces expressions, ou d'informations indiquant que certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourront » ou « pourraient » être posés, se produire ou être réalisés.

Les déclarations ou informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, notamment, des déclarations ou informations à l'égard de ce qui suit : nos prévisions et nos perspectives, y compris la production prévue, les coûts et les taux de récupération de l'or prévus, des données économiques favorables pour nos plans de lixiviation en tas et la capacité de prolonger la durée d'utilité de nos projets, notamment à Kışladağ, en faisant des tests métallurgiques supplémentaires sur de la matière plus profonde, l'achèvement et les résultats de l'enlèvement de la couche de morts-terrains à Kışladağ, l'amélioration de la production à Olympias, la fin et les résultats des travaux de construction et de l'EEP à Lamaque, l'instauration des conditions requises pour redémarrer les travaux de construction complets à Skouries, la fin des travaux de construction à Skouries, les dépenses d'investissement et de prospection prévues, la conversion des ressources minérales en réserves minérales, la vente d'actions ordinaires aux termes du programme ACM, nos attentes quant à notre performance financière et opérationnelle future, y compris nos attentes quant à la génération d'importants flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, à la récupération prévue des métaux, aux perspectives relatives au prix de l'or et au marché mondial de concentrés, ainsi que notre stratégie, nos plans et nos objectifs, notamment les plans et priorités prévus en matière de prospection, de mise en valeur, de construction, d'obtention de permis et d'exploitation, et les échéanciers s'y rapportant.

Les déclarations et informations prospectives sont de par leur nature, fondées sur des hypothèses et elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que

les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qui y sont explicitement ou implicitement indiqués.

Nous avons posé certaines hypothèses à l'égard des déclarations et des informations prospectives, y compris des hypothèses visant le contexte géopolitique, économique, légal et d'obtention de permis dans lequel nous évoluons, le cours futur de l'or et d'autres marchandises, le marché des concentrés à l'échelle mondiale, les cours de change, les coûts et les charges prévus, la production, les réserves et ressources minérales, les taux de récupération métallurgique, l'incidence des acquisitions, des sorties, des suspensions et des retards sur nos activités ainsi que notre capacité à atteindre nos objectifs. Plus particulièrement, sauf indication contraire, nous avons présumé que nos activités commerciales se poursuivront essentiellement selon les mêmes bases que celles qui existaient à la date du présent rapport de gestion.

Même si notre direction estime que les hypothèses formulées et les attentes représentées par ces déclarations ou informations sont raisonnables, rien ne garantit que les déclarations ou les informations prospectives se révéleront exactes. Bon nombre des hypothèses sont difficiles à prévoir et indépendantes de notre volonté.

De plus, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient se matérialiser, ou si des hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats réels pourraient différer substantiellement des résultats indiqués dans les déclarations ou informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs incluent, entre autres : les résultats des essais supplémentaires; les taux de récupération de l'or et d'autres métaux; le climat géopolitique et économique (mondial et régional); les risques liés aux titres et permis miniers; la volatilité du prix de l'or et d'autres marchandises; les risques liés à des poursuites ou des procédures d'arbitrage éventuelles ou imminentes se rapportant aux activités ou aux biens de la société; l'incidence prévue sur les réserves et la valeur comptable; la mise à jour de la modélisation des ressources et des réserves et des plans pour la durée d'utilité des mines; les risques liés à la mise en valeur et l'exploitation de mines; les risques liés au financement; les risques liés à l'exercice d'activités dans des pays étrangers; les risques liés aux investissements souverains; les risques liés à la réglementation et aux restrictions réglementaires, y compris les restrictions et obligations légales en matière d'environnement; l'écart entre le niveau réel et le niveau prévu de la production, des réserves et ressources minérales, et entre les résultats prévus et réels en matière de récupération métallurgique; les besoins de financement supplémentaire; les fluctuations de la valeur des devises; les actions d'organismes communautaires et non gouvernementaux; la nature spéculative de la prospection d'or; la dilution; la volatilité du cours des actions et le cours des actions ordinaires de la société; la concurrence; la perte d'employés importants; les titres viciés sur des claims ou des terrains miniers; ainsi que les facteurs de risque dont il est question à la rubrique intitulée « Gestion des risques », ci-dessus. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans notre plus récente notice annuelle déposée à l'égard de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur SEDAR sous la dénomination sociale de la société, pour mieux comprendre les risques et les incertitudes qui touchent l'entreprise et les activités de la société.

Les énoncés prospectifs visent à aider le lecteur à saisir le point de vue actuel de la direction quant aux perspectives à court et à long terme de la société et ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Rien ne garantit que les déclarations ou informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux déclarations et informations prospectives figurant aux présentes. Sauf si nous y sommes tenus par la loi, nous ne prévoyons pas mettre à jour les informations prospectives à mesure que les conditions changent.

## **Mise en garde à l'intention des investisseurs américains à l'égard des estimations de ressources mesurées, indiquées et présumées**

Les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » utilisés dans le présent document sont des termes miniers canadiens utilisés conformément au Règlement 43-101, selon les lignes directrices énoncées dans les normes de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM ») adoptées par l'ICM, et telles qu'elles peuvent être modifiées à l'occasion. Ces définitions diffèrent de celles qui sont utilisées dans l'*Industry Guide 7* de la SEC des États-Unis. Aux États-Unis, aux termes de l'*Industry Guide 7* de la SEC, les réserves minérales sont définies comme une partie d'un gisement minier qui peut être extraite et exploitée de manière rentable et légale au moment où les réserves minérales ont été établies.

Bien que l'utilisation des termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soit reconnue et exigée par les organismes de réglementation canadiens, ces termes ne sont pas définis aux termes de l'*Industry Guide 7* de la SEC et, habituellement, il n'est pas permis de les utiliser dans les rapports et les déclarations d'inscription déposés auprès de la SEC. Ainsi, les renseignements qui figurent dans le présent rapport relativement à des descriptions de minéralisation et des ressources aux termes des normes canadiennes pourraient ne pas être comparables aux renseignements semblables communiqués par les entreprises américaines assujetties aux exigences d'information financière de l'*Industry Guide 7* de la SEC.

Par conséquent, les informations contenant une description de nos gisements minéraux peuvent ne pas être comparables à des informations analogues rendues publiques par des sociétés américaines aux termes de l'*Industry Guide 7*.

## Information sur la société

### *Administrateurs*

|                                         |                                       |
|-----------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>George Albino</b> <sup>2, 3</sup>    | Président du conseil d'administration |
| <b>George Burns</b>                     | Président et chef de la direction     |
| <b>Teresa Conway</b> <sup>1, 2</sup>    | Administratrice indépendante          |
| <b>Pamela Gibson</b> <sup>1, 3</sup>    | Administratrice indépendante          |
| <b>Geoffrey Handley</b> <sup>2, 4</sup> | Administrateur indépendant            |
| <b>Michael Price</b> <sup>1, 4</sup>    | Administrateur indépendant            |
| <b>Steven Reid</b> <sup>2, 4</sup>      | Administrateur indépendant            |
| <b>John Webster</b> <sup>1, 3</sup>     | Administrateur indépendant            |

### *Comités du conseil d'administration*

1. Comité d'audit
2. Comité de rémunération
3. Comité de gouvernance et des candidatures
4. Comité de développement durable

### *Membres de la haute direction et de la direction*

|                          |                                                                                      |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>George Burns</b>      | Président et chef de la direction                                                    |
| <b>Philip Yee</b>        | Vice-président directeur et chef des finances                                        |
| <b>Paul Skayman</b>      | Vice-président directeur et chef de l'exploitation                                   |
| <b>Jason Cho</b>         | Vice-président directeur, chef de la stratégie et dirigeant                          |
| <b>Tim Garvin</b>        | Vice-président directeur et avocat général                                           |
| <b>Shane Williams</b>    | Premier vice-président, projets d'immobilisations et activités en Grèce et au Québec |
| <b>Christos Balaskas</b> | Vice-président et directeur général, Grèce                                           |
| <b>David Bickford</b>    | Vice-président et directeur général, Turquie                                         |
| <b>Nicolae Stanca</b>    | Vice-président et directeur général, Roumanie                                        |
| <b>Lincoln Silva</b>     | Vice-président et directeur général, Brésil                                          |
| <b>Cara Allaway</b>      | Vice-présidente, Finances                                                            |
| <b>Peter Lewis</b>       | Vice-président, Prospection                                                          |
| <b>Andor Lips</b>        | Vice-président, Stratégie pour l'Europe et développement durable                     |
| <b>Lisa Ower</b>         | Vice-présidente, Ressources humaines                                                 |

#### Siège social

1188 Bentall 5  
550 Burrard Street  
Vancouver, C.-B.  
V6C 2B5 Canada  
[www.eldoradogold.com](http://www.eldoradogold.com)

#### Relations avec les investisseurs

Peter Lekich, Directeur, Relations avec les investisseurs  
Tél : +1 604 687 4018  
Courriel : [peter.lekich@eldoradogold.com](mailto:peter.lekich@eldoradogold.com)

#### Auditeurs

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L.  
777 Dunsmuir Street  
Vancouver, C.-B.  
V7Y 1K3 Canada

#### Agent chargé de la tenue des registres et fiduciaire

Services aux investisseurs Computershare Inc.  
100 University Avenue  
8th Floor, North Tower  
Toronto, Ontario  
M5J 2Y1 Canada